

2022



RAPPORT DE GESTION

LONAY, MAI 2023



## **PRÉAVIS N° 05/2023**

### **RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LONAY AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2022**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les Communes,
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes et
- du règlement du Conseil communal de Lonay du 28 octobre 2014,

la Municipalité a l'honneur de présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2022 et de le soumettre à votre approbation.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité, sont déposés séparément.

## TABLE DES MATIÈRES

Conseil communal.....	5
Composition (31.12.2022).....	5
Bureau.....	5
Membres.....	5
Commissions.....	6
Mutations.....	6
Séances.....	6
Séance du 21 juin 2022.....	6
Séance du 4 octobre 2022.....	6
Séance du 6 décembre 2022.....	6
Votations et élections.....	7
Municipalité.....	9
Répartition des dicastères.....	9
Activités.....	9
Programme de législature 2021 – 2026.....	10
Section I : Administration générale – Finances – Ressources humaines – PCi et affaires militaires – Sociétés locales.....	11
Appréciation générale.....	11
Principaux dossiers traités.....	11
Administration générale.....	12
Population.....	14
Naturalisations.....	15
Finances.....	15
Ressources humaines.....	15
Protection civile District de Morges (PCi).....	18
Sociétés locales.....	18
Culture.....	18
Les manifestations spéciales en 2022.....	18
Section II : Œuvres sociales – Ecoles et cantine scolaire – Eglises & cultes – Cimetière – Police – Service du feu.....	20
Appréciation générale.....	20
Principaux dossiers traités.....	20
Œuvres sociales.....	20
Ecoles et cantine scolaire.....	21

Eglises & Cultes .....	23
Soutiens financiers ponctuels .....	23
Cimetière.....	24
Police .....	24
Service du feu .....	26
Section III : Bâtiments et terrains de sports – Urbanisme – Domaines, parcs et promenades & fontaines – Eclairage public – Forêts – Développement durable.....	
Appréciation générale .....	29
Principaux dossiers traités .....	29
Bâtiments .....	29
Domaines.....	33
Eclairage public.....	35
Développement durable.....	35
Section IV : Transports publics – Aménagement du territoire – Police des constructions – Salubrité – Informatique .....	
Appréciation générale .....	36
Principaux dossiers traités .....	36
Transports .....	36
Aménagement du territoire .....	40
Police des constructions .....	41
Informatique .....	42
Section V : Canalisations – Routes et mobilité – Voirie – Déchèterie – Communication et digital – Promotion, développement économique et sportif.....	
Appréciation générale .....	44
Principaux dossiers traités .....	44
Canalisations, épuration et service des eaux .....	44
Routes.....	45
Voirie .....	46
Communication et digital.....	48
Promotion, développement économique et sportif.....	49
Conclusions générales .....	50
Décisions .....	50

# CONSEIL COMMUNAL

## COMPOSITION (31.12.2022)

### Bureau

Présidente	Mme Delfina ORELLANA
Vice-Présidente	Mme Sandra MULLER
Scrutatrices	Mmes Carole GINDROZ VENEZIA et Mégane JERMINI
Scrutatrices-suppléantes	Mmes Pascale GIGON et Laurie LEUBA
Secrétaire	M. Georges DURAND

### Membres

Monsieur BARDELLONI Michel	Madame HAUETER Carine
Monsieur BARRAUD Nicolas	Madame HEUGHEBAERT Rossana
Madame BAUWENS Valérie (dès le 21.06.2022)	Madame JERMINI Mégane
Monsieur BERTHET Guy	Monsieur JOANNET Eric
Madame BISCHOFF Anne-France	Madame JOANNET Sandy
Monsieur BORBOËN Alain	Madame KLEMKE-MOSER Patricia
Monsieur BORBOËN Jérôme	Madame LEUBA Laurie
Monsieur CAMPICHE Philippe	Madame LIARDON Corinne
<i>Monsieur CHASSOT Brian (dém. le 31.12.2022)</i>	Madame MATHEY Sonia
Madame CHIOVENDA Magali	<i>Monsieur MÜLLER Christophe (dém. le 12.04.2022)</i>
Monsieur COENDET Paul	Madame MULLER Sandra
Monsieur CROISIER Emmanuel (dès le 21.06.2022)	<i>Monsieur NARDIN Gaël (dém. le 07.03.2022)</i>
Madame DELAPIERRE Fabienne	Madame NAVARRO CORREA Sabine
Madame DERUNGS Laurence	Monsieur NEESER Michaël
Monsieur DI BIASE Massimo (dès le 06.12.2022)	Madame ORELLANA Delfina
Monsieur DI SANTOLO Massimo	Madame ORELLANA Sara
Madame DUCRET Alessandra	Monsieur POHIER Philippe
Monsieur DURAND Georges	Monsieur RAEMY Christian
Monsieur FREY Philippe	Monsieur REYES LANDETE Fernando
Madame FRISCHKOPF Karolina	Monsieur RIVA Fabio
Monsieur GALLAND Grégoire	Madame SANSON Laurence
Monsieur GASSER Steve	Madame SAY Lara
Madame GERBER Nicole	Madame SCHOEB Léonie
Monsieur GIEZENDANNER Luc	Madame SORDET Maryline
Madame GIGON Pascale	Monsieur ZUTTER Jean-Pierre
Madame GINDROZ VENEZIA Carole	
Monsieur GLOOR Adrien	
<i>Monsieur GUILLEMIN Gaspard (dém. le 18.10.2022)</i>	

## COMMISSIONS

### **Commission de gestion (en charge de l'exercice 2022) :**

Magali Chiovenda, Alessandra Ducret, Maryline Sordet, Philippe Campiche (Rapporteur), Grégoire Galland (Président), Eric Joannet, Fernando Reyes Landete

### **Commission des finances (en charge de l'exercice 2022) :**

Michel Bardelloni, Anne-France Bischoff, Paul Coendet, Fabienne Delapierre, Steven Gasser (Président), Patricia Klemke Moser, Sonia Mathey

### **Commission de recours en matière d'impôts communaux :**

Alain Borboën, Massimo di Santolo, Steven Gasser, Luc Giezendanner, Carine Haueter, Philippe Pohier, Fabio Riva

### **Commission d'urbanisme :**

Luc Giezendanner, Pascale Gigon, Rossana Heughebaert, Mégane Jermini, Philippe Pohier, Fernando Reyes Landete, Fabio Riva

### **Commission des pétitions :**

Massimo di Santolo, Alessandra Ducret, Georges Durand, Nicole Gerber, Adrien Gloor, Laurence Sanson, Lara Say

## MUTATIONS

Démissions de MM. Gaël Nardin, Christophe Müller, Gaspard Guillemin et Brian Chassot (remplacement en 2023), remplacés par Mme Valérie Bauwens et MM. Emmanuel Croisier et Massimo Di Biase.

## SÉANCES

### **Séance du 21 juin 2022**

Préavis N° 01/2022 – Rapport de gestion 2021

Préavis N° 02/2022 – Comptes 2021

Préavis N° 04/2022 – Révision des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)

Préavis N° 05/2022 – Demande de crédit de CHF 2'385'000.- TTC pour l'aménagement et la réfection des chaussées des routes des Pressoirs et de la Chérard, ainsi que la mise en place d'une zone 30 km/h

### **Séance du 4 octobre 2022**

Préavis N° 03/2022 – Demande de crédit de CHF 3'175'000.- TTC pour la rénovation du complexe du chemin de la Poste 10

Préavis N° 06/2022 – Arrêté d'imposition pour l'année 2023

### **Séance du 6 décembre 2022**

Préavis N° 07/2022 – Budget 2023

Préavis N° 08/2022 – Demande de crédit de CHF 810'000.- TTC pour la mise en séparatif des collecteurs communaux au chemin du Motty et Rues Basses

## VOTATIONS ET ÉLECTIONS

### 13 février 2022, votations fédérales

- Initiative sur l'expérimentation animale et humaine

 oui : 20.09%	non : 79.10%	Participation :	44.20%
 oui : 18.39%	non : 81.61%	Participation :	42.62%
 oui : 15.16%	non : 84.84%	Participation :	50.72%

- Initiative enfants et jeunes sans publicité pour le tabac

 oui : 56.70%	non : 43.30%	Participation :	44.24%
 oui : 67.19%	non : 32.81%	Participation :	42.63%
 oui : 65.86%	non : 34.14%	Participation :	50.78%

- Loi sur les droits de timbre (LT)

 oui : 37.40%	non : 62.60%	Participation :	44.03%
 oui : 40.50%	non : 59.50%	Participation :	42.51%
 oui : 47.36%	non : 52.64%	Participation :	50.67%

- Loi sur un train de mesures en faveur des médias

 oui : 45.40%	non : 54.60%	Participation :	44.14%
 oui : 57.09%	non : 42.94%	Participation :	42.55%
 oui : 55.33%	non : 44.67%	Participation :	50.84%

### 20 mars 2022, Élection du Grand Conseil

 Participation : 35.34%

### 10 avril 2022, Élection du Grand Conseil, second tour du scrutin

 Participation : 42.44%

### 15 mai 2022, votations fédérales

- Loi sur un train de mesures en faveur des médias

 oui : 58.40%	non : 41.60%	Participation :	40.03%
 oui : 76.14%	non : 23.86%	Participation :	38.47%
 oui : 76.58%	non : 23.42%	Participation :	41.56%

- Loi sur la transplantation

 oui : 60.20%	non : 39.80%	Participation :	40.26%
 oui : 81.31%	non : 18.69%	Participation :	38.53%
 oui : 83.14%	non : 16.86%	Participation :	41.56%

- Corps européen de garde-frontières et de garde-côtes

	oui : 71.50%	non : 28.50%	Participation :	39.98%
	oui : 74.43%	non : 25.57%	Participation :	38.44%%
	oui : 78.73%	non : 21.27%	Participation :	41.56%

## 25 septembre 2022, votations cantonales

- Création d'un Conseil de la magistrature

	oui : 65.18%	non : 26.48%	Participation :	51.39%
	oui : 65.33%	non : 27.00%	Participation :	54.25%

## 25 septembre 2022, votations fédérales

- Initiative sur l'élevage intensif

	oui : 37.10%	non : 62.90%	Participation :	52.28%
	oui : 34.45%	non : 65.55%	Participation :	52.74%
	oui : 34.93%	non : 65.07%	Participation :	59.16%

- Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA

	oui : 55.10%	non : 44.90%	Participation :	52.16%
	oui : 45.59%	non : 54.41%	Participation :	52.68%
	oui : 46.05%	non : 53.95%	Participation :	58.98%

- AVS 21

	oui : 50.50%	non : 49.50%	Participation :	52.19%
	oui : 37.94%	non : 62.06%	Participation :	52.70%
	oui : 37.61%	non : 62.39%	Participation :	59.04%

- Loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA)

	oui : 48.00%	non : 52.00%	Participation :	51.71%
	oui : 46.91%	non : 53.09%	Participation :	52.46%
	oui : 53.33%	non : 46.67%	Participation :	59.16%

Tous les résultats des élections et votations fédérales et communales sont sur le site internet de l'Etat de Vaud et de la Confédération :

- <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/votations-precedentes>
- [https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab\\_2\\_2\\_4\\_1\\_2021\\_2030.html](https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1_2021_2030.html)

## MUNICIPALITÉ

### RÉPARTITION DES DICASTÈRES

#### **Yves Furer, Syndic**

(remplaçant : M. J. Henneberger)

Administration générale - Finances - Ressources humaines - PCi et affaires militaires - Sociétés locales

#### **Joël Henneberger, Conseiller municipal**

(remplaçante : Mme E. Morerod)

Transports publics - Aménagement du territoire - Police des constructions - Salubrité - Informatique

#### **Elisabeth Morerod, Conseillère municipale**

(remplaçant : M. Y. Furer)

Œuvres sociales - Ecoles et cantine scolaire - Eglises & cultes - Cimetière - Police - Service du feu

#### **Christel Détraz, Conseillère municipale**

(remplaçant : M. V. Antonioli)

Bâtiments et terrains de sports - Urbanisme - Domaines, parcs et promenades & fontaines - Eclairage public - Forêts - Développement durable

#### **Vincent Antonioli, Conseiller municipal**

(remplaçante : Mme C. Détraz)

Canalisations - Routes et mobilité - Voirie - Déchèterie - Communication et digital - Promotion, développement économique et sportif

#### **Vice-Syndicature :**

M. Joël Henneberger	01.07.2021 / 30.06.2022
Mme Christel Détraz	01.07.2022 / 30.06.2023
Mme Elisabeth Morerod	01.07.2023 / 30.06.2024
M. Vincent Antonioli	01.07.2024 / 30.06.2025
M. Joël Henneberger	01.07.2025 / 30.06.2026

## ACTIVITÉS

La Municipalité s'est réunie à 43 reprises en 2022 (44 en 2021).

Elle a présenté 8 préavis à votre Conseil qui lui a accordé des crédits pour un montant total de CHF 6'370'000.-.

# PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2021 – 2026

## **Administrer**

- Maintenir un service de qualité vis-à-vis de la population
- Pérenniser les finances communales (nouveau plan comptable fédéral et péréquation financière)
- Repourvoir le poste clé de responsable de la bourse (départ à la retraite de la titulaire)
- Consolider l'organisation et l'esprit d'équipe du personnel communal
- Poursuivre l'amélioration continue du système de santé et sécurité au travail
- Favoriser la formation continue des collaborateur-trice-s et celle d'apprenti-e-s
- Assurer la protection des données (par exemple, cybersécurité)

## **Planifier**

- Orchestrer un développement harmonieux du territoire au sein de l'agglomération
- Réviser le plan d'affectation communal (PACom)
- Optimiser le réseau de transports publics
- Elaborer une politique de logement répondant aux besoins de la population
- Améliorer la qualité des espaces publics pour favoriser les rencontres intergénérationnelles
- Adapter la stratégie intercommunale scolaire en intégrant l'accueil de jour (Denges, Echandens, Lonay, Préverenges)

## **Valoriser**

- Renforcer la qualité de vie des villageois-es
- Entretien et développer notre patrimoine bâti
- Œuvrer à une gestion efficiente de l'éclairage public
- Maintenir l'ordre public et la sécurité des citoyen-ne-s
- Optimiser la gestion des déchets, en relation avec les nouveaux enjeux
- Améliorer le réseau routier et modérer le trafic, en particulier au cœur du village
- Poursuivre la mise en conformité du séparatif et l'entretien des canalisations

## **Stimuler**

- Dynamiser la vie associative locale et l'esprit villageois
- Promouvoir les activités sportives et culturelles
- Intégrer les principes du développement durable et de la biodiversité dans nos projets et encourager ces aspects auprès des citoyen-ne-s
- Établir un plan énergie et climat communal (PECC) et mettre en œuvre les mesures prioritaires
- Être acteur de la transition énergétique par la création d'un fond dédié
- Développer une politique de promotion économique en favorisant l'implantation et l'ancrage des entreprises
- Créer des infrastructures favorisant la mobilité douce

## **Communiquer**

- Organiser une communication transparente et adaptée selon les lois en vigueur
- Développer les divers canaux de communication utilisés et préférés par la population
- Intégrer les nouvelles technologies et digitaliser l'information

# SECTION I : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES – RESSOURCES HUMAINES – PCI ET AFFAIRES MILITAIRES – SOCIÉTÉS LOCALES

M. Yves Furer

## APPRÉCIATION GÉNÉRALE

2022 a encore une fois été une année riche et variée, entre les différents préavis soumis à l'approbation du Conseil communal et les projets stratégiques menés par la Municipalité.

Région Morges continue de soutenir activement les communes dans leurs activités en lien avec l'environnement, ainsi que la gestion du territoire et de la mobilité. Plusieurs séances ont eu lieu en 2022 au sein des différents Comités de politique régionale (COPOL) et ont permis de mettre en place plusieurs actions aux niveaux communal et régional.

La gestion du personnel communal reste un dossier important de la Municipalité. Dans ce cadre-là, une réorganisation de l'administration a été réalisée en 2022, afin d'améliorer son fonctionnement.

La visite de la Préfecture a eu lieu le 7 juin 2022, confirmant la bonne gestion des affaires communales. Cette rencontre a été l'occasion de faire la connaissance avec le nouveau Préfet, M. Boris Cuanoud.

Les manifestations ont pu reprendre avec la fin de la pandémie de COVID-19, pour le plus grand plaisir de tous. Cela a été l'opportunité de se retrouver et de partager, à nouveau, de bons moments de convivialité.

Enfin, la potentielle pénurie d'électricité et de gaz est venue ébranler la Suisse en fin d'année. Une cellule de crise a été nommée par la Municipalité afin de gérer les aspects y relatifs au niveau de la Commune.

## PERSPECTIVES D'ACTION

Amélioration continue du fonctionnement de l'administration communale

Actualisation des cahiers des charges

Adaptation du Règlement du personnel

Prise de fonctions des nouveaux Secrétaire municipal et Boursier communal

Mise en place de MCH2 et entrée en vigueur au 1er janvier 2026

Optimisation des archives et mise en place d'une GED

## PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS

- Mutations au sein du personnel ;
- Gestion de 6 recrutements, dont ceux pour les postes de Boursier communal et de Secrétaire municipal ;
- Mise en place d'un PRU et gestion de la crise énergétique ;
- Les Syndics des 4 Communes (Denges, Echandens, Lonay et Préverenges) se sont réunis à plusieurs reprises pour traiter les affaires de l'EPSP (Etablissement Scolaire), des transports publics et scolaires, ainsi que d'autres sujets communs tels que la Gare de triage (CFF), ceci en présence de la DGMR et des CFF ;
- Participation aux réunions des différentes associations et autres organisations (RM, PCi, EPSP, ARCAM, etc.) ;
- Etablissement du budget 2023.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'administration communale a effectué notamment les tâches suivantes :

- Enregistrement des habitants, nouveau-nés, divers statuts, permis de séjour et cartes d'identité suisses (89 cartes délivrées en 2022, contre 90 en 2021).
- Accueil et central téléphonique, renseignements aux habitants, cartes CFF AG Flexi et cartes CGN.
- Gestion des réservations : réservations et confirmations de réservations des locaux (Maison des Pressoirs, Halle de sport, Local sous la Halle de sport), gestion des clefs. Suivi de la procédure pour toutes les réservations (demandes POCAMA, plans de parcage, délivrance d'autorisations spéciales, etc.).
- Décomptes divers mensuels, recensements, rôle fiscal, rôle des chiens, statistiques SCRIS, etc.
- Etude, contrôle et préparation aux décisions municipales des dossiers de constructions. Toutes les étapes dès le dépôt d'un éventuel avant-projet sont gérées par le service technique.
- Suivi des chantiers de la commune ainsi que des chantiers privés impliquant la commune.
- Organisation et participation aux visites de la commission de salubrité, avec un membre de l'exécutif ainsi que notre spécialiste en sécurité des chantiers et protection incendie.
- Procédés de réclames : calculs, réalisation, accord et facturation.
- Elaboration de l'arrêté d'imposition, du budget, des comptes, d'analyses financières, d'un plan d'investissement et du plafond d'endettement, gestion des emprunts et des assurances.
- Rédaction et réalisation des préavis municipaux, règlements, conventions, contrats, accords, etc.
- Tenue et rédaction des procès-verbaux des différentes séances.
- Suivi des dossiers de naturalisation, procès-verbaux d'audition, organisation des tests, correspondance, etc. (7 demandes en 2022).
- Tenue du procès-verbal et suivi des séances de Commission de police.
- Courriers propres à l'Exécutif ainsi que de tous les secteurs, y compris l'archivage.
- Cimetière, gestion des inhumations : courant et mise à disposition de concessions.
- Conception, élaboration, réalisation et mise à jour des outils de communication, en particulier :
  - Lon'Info (3 parutions en mars, juin et novembre)
  - Site Internet
  - Communiqués de presse et divers tous-ménages
  - Page Facebook
- Relations avec le Conseil communal : soutien logistique pour les Commissions.
- Soutien logistique au bureau électoral et de votations : infrastructures, informatique, etc.
- Gestion de l'ensemble du personnel communal (horaires, vacances, processus de recrutement, formation des apprentis, formation continue, etc.). La finalisation des descriptifs de fonctions est en cours.
- Recrutement, accueil et formation de plusieurs nouveaux collaborateurs.
- Mise en place d'un nouveau système de gestion des séances de Municipalité.
- Suivi des dossiers « révision du PACom », « PA en Carouge » et « RC 80 ».
- Gestion de la crise énergétique et mise en place d'un PRU.

## **Crise énergétique**

L'année 2022 a été quelque peu impactée par la potentielle pénurie d'électricité et de gaz. L'administration a donc dû suivre les instructions cantonales en la matière avec, notamment, la mise en place d'un plan de continuité des activités, ainsi que celle d'un PRU.

C'est la Maison des Pressoirs qui a été désignée comme tel, au vu de son emplacement et de sa conception. Les équipements exigés par le Canton pour les PRU sont :

- Signalisation uniforme « PRU » (oriflammes, gilets, rubalise, etc.),
- Équipement de conduite et de gestion pour les autorités (cellule de crise communale),
- Moyens de communications vers l'extérieur (appareils POLYCOM fournis par la PCi),
- Moyens d'éclairage de circonstance (luminaires mobiles, lampe de poche, etc.),
- Moyens d'alimentation en électricité de circonstance (groupes électrogènes, piles, etc.),
- Réserve / stock de carburant,
- Kit de premiers secours, désinfectant, masques / gants de protection.

En plus de ces éléments, un défibrillateur ainsi que des talkies-walkies sont prévus dans notre protocole. Les talkies-walkies permettent de communiquer entre le PRU et les services communaux notamment.

Une cellule de crise composée de MM. Furer, Syndic, et Perrudet, Chef du service technique, ainsi que de Mmes Détraz, Municipale, Imhof, Préposée au Contrôle des habitants et De Cagna, Secrétaire adjointe (remplacée par le Secrétaire municipal dès 2023), a été désignée par la Municipalité. Le but de cette cellule était de se réunir ponctuellement pour définir les éléments à mettre en place à Lonay, sur la base des exigences cantonales. Le PRU ainsi que le plan de continuité des activités de l'administration ont été mis sur pied par la cellule de crise, avant d'être validés par la Municipalité.

Tout était donc prêt en cas de délestage et d'activation du PRU. Cela n'a heureusement pas été nécessaire en 2022, mais nous nous tenons prêts dans le cas où ce type d'événements devaient se reproduire dans le futur.

Pour les aspects liés aux bâtiments et aux mesures prises au niveau des locaux communaux (administratifs et publics), veuillez vous référer au chapitre « Bâtiments » du présent document.

## **AG Flexi ou cartes journalières CFF**

En 2022, 922 cartes, soit 84.2%, ont été vendues pour les trois abonnements journaliers auxquels la Commune a droit.

L'action de Noël (carte journalière à CHF 30.-/jour au lieu de CHF 40.-/jour habituellement) a eu du succès auprès des usagers. Les cartes « last minute », soit celles vendues moins de 24 heures à l'avance, bénéficient d'un tarif réduit.

Le contrôle des disponibilités est toujours accessible en ligne à l'adresse [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch). Celui-ci ne permet cependant pas de réserver directement en ligne.

## Cartes journalières CGN

Depuis le 1er avril 2020, des cartes journalières CGN sont mises à disposition de la population pour un tarif unique de CHF 10.- par carte. L'abonnement donne la possibilité de voyager en 1ère classe sur toutes les lignes de la CGN.

En 2022, 305 cartes, soit 41.78%, ont été vendues pour les deux abonnements journaliers auxquels la Commune a droit.

Comme pour les cartes CFF, le contrôle des disponibilités est accessible en ligne à l'adresse [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch). Celui-ci ne permet cependant pas de réserver directement en ligne.

## POPULATION

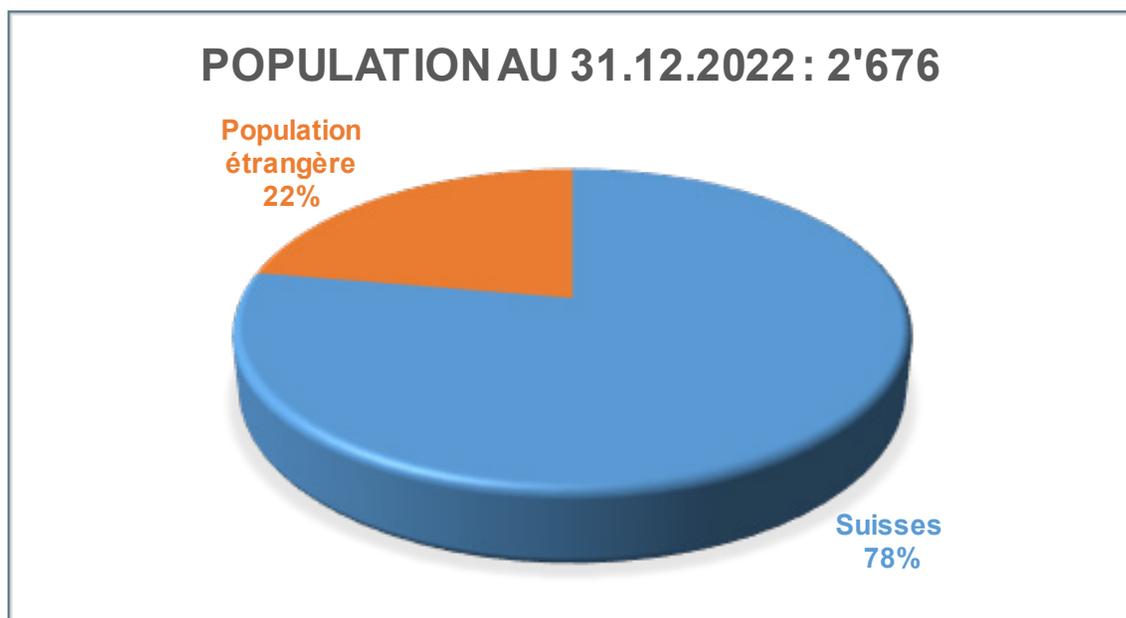
### Jubilaires / centenaires

La Municipalité est heureuse de fêter ses jubilaires. Chaque visite est l'occasion de découvrir une histoire et de partager un moment convivial avec nos aînés. En 2022, 19 personnes ont fêté leurs 90 ans et 11 ont reçu la visite d'une délégation municipale. Deux personnes ont fêté leurs 100 ans et ont également eu droit à une visite officielle. Trois personnes ont eu 102 ans et une 103 ans.

### Naissances

18 bébés (24 en 2021) : 10 filles et 8 garçons sont nés à Lonay. Félicitations aux heureux parents !

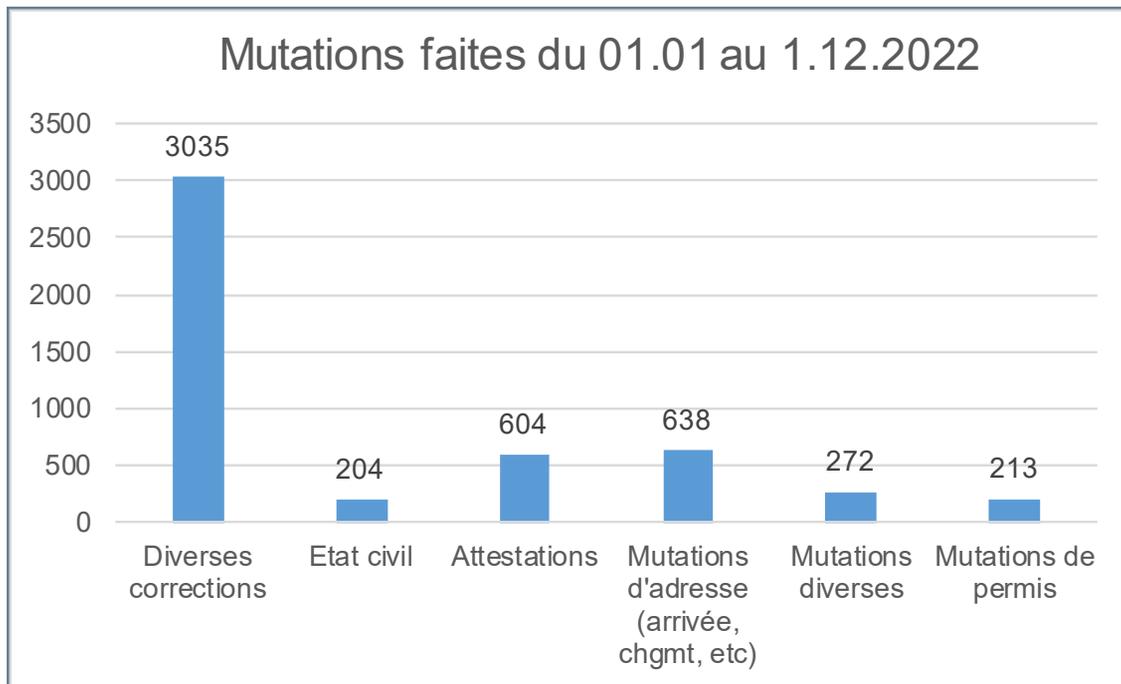
### Evolution de la population



Au 31 décembre 2022, la Commune de Lonay comptait 2'676 habitants inscrits en résidence principale (selon le registre communal). Selon le Scris, la population de Lonay est de 2'677 au 31.12.2022.

Il est à noter que les chiffres mentionnés dans le présent rapport peuvent différer des chiffres « officiels » communiqués par le Canton de Vaud. En effet, les statistiques de notre programme informatique prennent en compte toutes les mutations des habitants du 1er janvier au 31 décembre, y compris les dernières enregistrées en début d'année suivante. Celles du Canton (Scris) s'arrêtent quant à elles au 31 décembre et ne tiennent pas compte des derniers changements enregistrés après cette date. Cependant, c'est une des rares années où le chiffre du Scris est si proche de celui du registre communal.

Le tableau présenté ci-dessous montre toutes les mutations enregistrées au Contrôle des habitants, soit un total de 4'966 mutations.



### NATURALISATIONS

En 2022, sept personnes ont déposé une demande de naturalisation sur la Commune de Lonay et, actuellement, dix-huit dossiers de naturalisation sont en cours de traitement.

### FINANCES

C'est avec un bénéfice de CHF 1'666'932.06 que les comptes 2022 ont été bouclés, alors qu'au budget il avait été prévu un déficit de CHF 186'783.-. Cet excellent résultat provient essentiellement des gains exceptionnels liés aux impôts sur les successions, même en reversant 50% du montant au Canton.

Les commentaires en lien avec ces résultats sont mentionnés, comme chaque année, dans le cahier des comptes (préavis n° 06/2023).

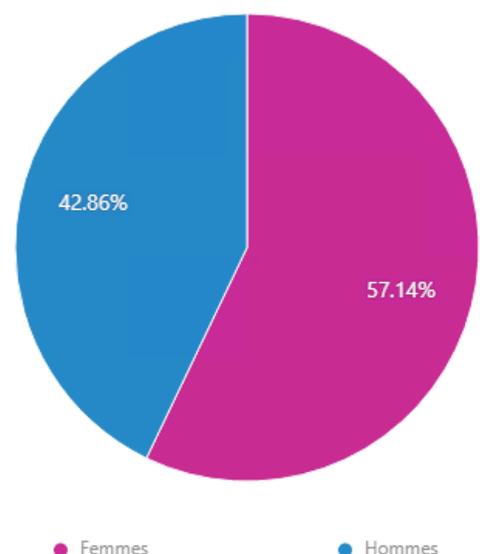
### RESSOURCES HUMAINES

#### Etat de situation

Plusieurs mutations ont eu lieu en 2022, qui a été, à nouveau, une année importante en termes de recrutement, accueil et formation de nouveaux collaborateurs.

Au 31 décembre 2022, l'effectif était de 35 collaborateurs pour 17.3 EPT, dont 20 femmes (7.3 EPT) et 15 hommes (9.8 EPT).

5 départs ont été enregistrés durant l'année 2022 suite à des démissions ou dans le cadre de la réorganisation des différents services communaux. Ces personnes ont été remplacées au terme de plusieurs processus de recrutement. A noter que sur 5 départs, 2 concernent du personnel auxiliaire (concierge d'un bâtiment privé et patrouilleuse scolaire).



Une **Assistante du service technique** a débuté son activité le 1er août 2022 à 90%, suite au départ de la titulaire du poste. Une procédure de recrutement a été menée, au cours de laquelle 6 candidates ont été auditionnées. Au bénéfice d'un CFC d'employée de commerce obtenu auprès de la Ville de Morges, la candidate retenue a repris cette fonction avec une grande motivation, en collaboration avec son Chef de service. Au 1er juin 2022, cette même personne a d'abord été engagée en tant que **Collaboratrice administrative** à 50%, afin de soutenir l'administration dans ses tâches courantes.

Une **Collaboratrice administrative** a été engagée, à 50%, pour renforcer le Greffe municipal, ainsi que le Contrôle des habitants. 6 personnes ont également été auditionnées pour ce poste. Elle a débuté son activité le 1er septembre 2022. Forte de plusieurs années d'expérience dans le domaine administratif et social, notre nouvelle collaboratrice a su s'intégrer parfaitement à l'équipe en place et assurer les missions confiées.

Afin de palier à l'absence du Secrétaire municipal, la Secrétaire adjointe a repris la gestion courante des tâches du Greffe municipal, permettant ainsi de garantir les prestations du service. Dans ce cadre-là, une **Collaboratrice administrative** a été engagée en CDD, à 100%, du 1er septembre 2022 au 28 février 2023. Au bénéfice de son CFC d'employée de commerce, obtenu au sein même de notre Commune, elle a facilement pu reprendre les tâches administratives liées au Greffe municipal et a soutenu l'équipe en place.

L'**Apprenti employé de commerce** poursuit sa formation en 2ème année, avec des stages dans l'ensemble des services administratifs lui permettant de se familiariser avec toutes les tâches communales. L'année 2022 a été l'occasion pour lui de travailler au Greffe municipal, au Contrôle des habitants et à la Bourse communale.

L'ancien apprenti agent d'exploitation de la voirie a été engagé en CDD, en 2021 et, suite au départ d'un collaborateur en fin d'année 2021, son contrat a été transformé en CDI au 1er janvier 2022. Il est donc venu compléter l'équipe en tant qu'**Agent d'exploitation** à 100%. L'**Apprenti agent d'exploitation** poursuit sa formation en 3ème année. Un **collaborateur temporaire** a été engagé le 1er décembre 2022 afin de remplacer un employé du Service de voirie absent pour des raisons de santé.

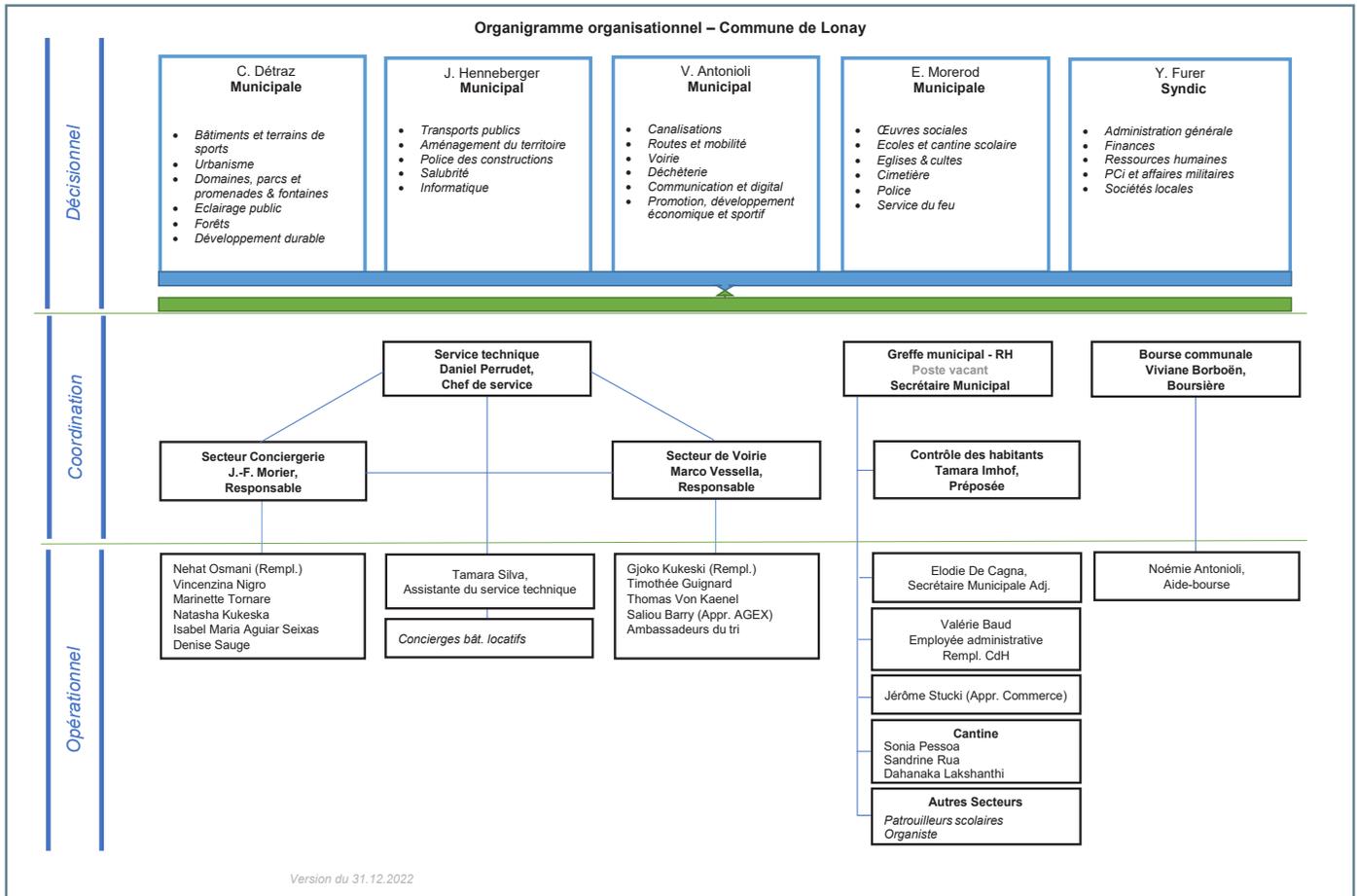
La **Conciergerie** du bâtiment sis au chemin de la Poste 10 a démissionné suite à son déménagement. Un jeune couple a repris l'appartement en question et assure désormais la conciergerie des bâtiments Poste 8 et 10. En ce qui concerne les autres immeubles de rendement, ils sont actuellement entretenus par une entreprise privée de nettoyage.

Comme à l'accoutumée et afin de renforcer l'équipe de conciergerie durant les **nettoyages d'été**, **huit jeunes** ont été sélectionnés au terme d'un recrutement afin de travailler dans les collèges durant les deux premières semaines de vacances scolaires.

Une réorganisation de l'administration a été réalisée suite à l'arrivée de la nouvelle Municipalité. Dans ce cadre-là, la Secrétaire adjointe a repris la gestion administrative des ressources humaines, y.c. la gestion des apprentis employés de commerce, au 1er janvier 2022 (Maître d'apprentissage). Les cahiers des charges ont été révisés pour le personnel administratif. Ces documents sont en cours de finalisation pour les collaborateurs des services de voirie et de conciergerie.

Le formulaire pour les entretiens annuels de collaboration a été simplifié afin de permettre une discussion ouverte avec le personnel et de maintenir un bon niveau de communication. Ces entretiens ont lieu entre avril et juin.

Voici le schéma organisationnel au 31 décembre 2022 :



## Bienvenue des collaborateurs

Les nouveaux collaborateurs sont accueillis à Lonay avec une « box » de bienvenue comprenant une bouteille isotherme aux couleurs lonaysannes, un pin's de Lonay, ainsi que des cartes de visite nominatives (pour les cadres). Le règlement et l'ensemble des directives leur sont remis, en principe, par voie électronique.

## Formation continue

Les collaborateurs suivent régulièrement des cours leur permettant d'affiner leurs connaissances spécifiques, le plus souvent par le biais de l'ARCAM, de l'UCV ou du Centre d'éducation permanente (CEP) qui dispensent toutes sortes de formations pratiques pour l'action publique. La formation continue est vivement encouragée par la Municipalité.

## Santé et sécurité au travail

En raison du sous-effectif dans lequel s'est retrouvée l'administration en 2022, les aspects liés à la santé et la sécurité au travail ont été mis entre parenthèses.

Les collaborateurs savent toutefois qu'ils peuvent s'adresser aux préposés communaux en cas de besoins particuliers.

Par souci d'écologie, trois fontaines à eau ont été installées à l'administration, à la voirie et à la conciergerie. Elles proposent de l'eau gazeuse, froide et tempérée. Dans le cadre de ce projet, des bouteilles isothermes, aux couleurs de Lonay, ont été offertes à tous les employés.

## PROTECTION CIVILE DISTRICT DE MORGES (PCI)

Le rapport complet est téléchargeable sur notre site [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch).

## SOCIÉTÉS LOCALES

L'Union des Sociétés locales (USL) de Lonay regroupe l'ensemble des clubs et associations du village. La liste des sociétés locales, ainsi que les coordonnées des responsables, sont consultables sur le site Internet de la Commune sous la rubrique « Vivre à Lonay ».

## CULTURE

En 2022, la Commission Culturelle de Lonay (CCL) était constituée de 7 membres :

- Sandrine Guillin Borremans – Présidente et secrétaire
- Alexandra Martin-Gante – Caissière
- Valérie Kaltenrieder, Prisca Dutoit-Scheuner, Chantal Rytz Dayer, Nicole Aeberhard, Adrian Gloor – Membres.

### Activités 2022 :

15 mai	Vide-dressing sur le parking de Landi
17 juin	Concert classique « les rendez-vous musicaux de Lonay-Préverenges » à la Maison des Pressoirs
3 septembre	Marché artisanal sur le chemin de la Poste
6 novembre	Vide-dressing à la Maison des Pressoirs
Décembre	Fenêtres de l'Avent
16 décembre	Mirko Rochat à la Maison des Pressoirs

Au terme de l'année 2022, les comptes de la CCL sont clôturés avec une perte de CHF 7'810.33. La subvention communale n'a pas été versée en 2022, en raison de la fortune de la CCL.

## LES MANIFESTATIONS SPÉCIALES EN 2022

### La Fête des Rois

Depuis 2009, la Municipalité organise la fête de l'Épiphanie sur la place devant l'administration communale. Les familles se rassemblent autour du vin chaud et des gâteaux des Rois. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, les Rois 2022 n'ont pas pu avoir lieu.

### La Fête nationale du 1er Août

La crise sanitaire étant derrière nous à l'arrivée de l'été 2022, les manifestations ont pu reprendre. La Municipalité a donc eu le plaisir d'organiser la Fête nationale sur les terrains du Centre sportif. Le traditionnel repas, offert par la Commune, a été servi par la Jeunesse de Lonay.

## **L'Abbaye**

L'Abbaye a été l'occasion de partager 3 jours de fête au Centre sportif, en juin 2022. Réunissant petits et grands, cette manifestation est toujours un beau moment de convivialité. Les Rois et Reines ont été récompensés à cette occasion. La Jeunesse a également organisé ses « samedis roses » lui permettant de préparer les décorations pour cet événement.



## **Réception des nouveaux habitants**

Deux soirées de novembre ont été l'occasion de recevoir les « nouveaux habitants » arrivés entre 2019 et 2022. Les sociétés locales ont été conviées à ces soirées afin de leur permettre de se présenter et de trouver de nouveaux membres.

## **Autres manifestations**

Une opération coup de balais a été menée par l'USL, avec l'aide de la voirie, en septembre 2022. Ladite opération a permis de constater la qualité du travail effectué par le Service de voirie, compte tenu du faible nombre de déchets ramassés.

Plusieurs manifestations organisées par les sociétés locales ont eu lieu en 2022, pour le plus grand plaisir de tous.

Le traditionnel souper de fin d'année, qui réunit les membres du Conseil, les entreprises partenaires les sociétés locales, les enseignants qui travaillent sur Lonay, la Direction des écoles et le personnel communal, a eu lieu dans la joie et la bonne humeur avec, pour animations, deux magiciens ainsi qu'un rappeur accompagné de son DJ.

Le personnel communal a souhaité prendre part aux fenêtres de l'Avent organisées par la Commission culturelle. En date du 12 décembre 2022, la population a été invitée à un apéritif préparé par les collaborateurs, sur la place devant l'entrée de l'administration.

## **SECTION II : OEUVRES SOCIALES – ECOLES ET CANTINE SCOLAIRE - EGLISES & CULTES – CIMETIÈRE – POLICE – SERVICE DU FEU**

Mme Elisabeth Morerod

### **APPRÉCIATION GÉNÉRALE**

L'appel d'offres pour les transports scolaires est arrivé à son terme et, depuis la rentrée d'août 2022, les élèves de l'EPSP sont pris en charge par le prestataire ayant remporté le mandat.

Le bureau de l'Entente a pris contact avec des associations scolaires existantes dans le Canton de Vaud afin d'obtenir les éléments nécessaires à l'élaboration du projet pour l'EPSP. Le groupe de travail est toujours actif pour que l'association scolaire et d'accueil de jour puisse aboutir.

Une convention avec l'Espace prévention la Côte a été signée et un Travailleur social de proximité (TSP) a pris ses fonctions dans notre village en 2022.

Nous avons mis en place une cantine communale permettant d'accueillir les enfants scolarisés en 6ème année HarmoS, afin de libérer des places au sein de l'UAPE.

### **PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS**

- Participation aux groupes de travail du Bureau de l'Entente pour la création d'une association scolaire intercommunale et d'accueil de jour ;
- Mise en place de la cantine communale des 6èmes ;
- Participation aux séances du Conseil d'Etablissement ;
- Participation aux séances de la Commission bibliothèque et de l'association de la ludothèque ;
- Participation aux réunions et assemblées œcuméniques ;
- Lien étroit avec les Aînés et organisation des visites aux jubilaires ;
- Mise en place du TSP à Lonay ;
- Organisation de séances de travail en lien avec la sécurité (Gendarmerie, AVCD, GS Sécurité, TSP et Espace prévention la Côte) ;
- Gestion des dossiers en lien avec la sécurité publique et la population (déléguée à l'intégration).

### **OEUVRES SOCIALES**

#### **ARASMAC, Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay**

Chaque commune est représentée par un membre de la Municipalité. Mme Morerod a été élue pour l'ensemble de la législature.

Les communes se sont prononcées sur l'augmentation du nombre de places d'accueil des établissements qui dépendent du réseau AJEMA.

Le budget et les comptes ont également été validés.

Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch).

## **PERSPECTIVES D'ACTION**

Poursuivre la participation aux groupes de travail de l'EPSP

Poursuivre les échanges avec la gendarmerie pour le maintien de la sécurité dans le village

Procéder à la désaffectation du cimetière et aux aménagements prévus

## **Aînés et jubilaires**

La Municipalité a encore eu le plaisir de rendre visite à ses habitants fêtant un jubilaire (90, 100 ans et plus). Ces visites sont toujours appréciées et riches en échanges.

Elle a également participé à plusieurs activités avec les Aînés et les encourage toujours à poursuivre leur engagement. Le programme des Aînés est disponible dans l'agenda de notre site internet.

## **Jeunesse**

La Commune de Lonay est partenaire de certaines structures, soit Univers 1028 à Préverenges (pour les jeunes de 10 à 18 ans), le Passeport-Vacances et la bibliothèque scolaire (collèges de Préverenges et des Pressoirs). Les horaires de la bibliothèque du collège des Pressoirs ont été adaptés pour accueillir les enfants durant leur pause de midi. A cette occasion, des « midis créatifs » sont proposés aux élèves.

La ludothèque ToujouChouette est toujours active sur ses sites d'Echandens et de Préverenges. Le rapport d'activités est téléchargeable sur notre site [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch).

Le rapport d'activités du Passeport-Vacances peut être téléchargé sur notre site [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch).

Univers 1028 a organisé des animations de quartiers en 2022. À Lonay, c'est en septembre que le groupe était présent à la place de jeux des Pressoirs.

## **Réseau Santé**

La Commune de Lonay fait partie du réseau de santé Fondation La Côte et de l'Association Vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch).

## **Espace prévention et Travailleur social de proximité**

La Commune de Lonay fait partie d'Espace prévention La Côte et, depuis juin 2022, une convention a été signée pour faire intervenir le Travailleur social de proximité (TSP) dans notre village.

En 2022, les Aînés ont pu profiter des prestations proposées par ce centre de compétences régional.

En ce qui concerne le TSP, son travail consiste à favoriser les liens entre les jeunes de 12 à 25 ans et les institutions, en se positionnant en tant que soutien lorsque ceux-ci nécessitent des ressources supplémentaires. Cela se concrétise par l'accompagnement, le soutien et l'orientation des jeunes tant au niveau individuel que collectif.

Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch).

## **ECOLES ET CANTINE SCOLAIRE**

### **Bureau de l'Entente**

Le bureau de l'entente est composé de huit conseillers municipaux des quatre communes, dont les quatre en charge des écoles, ainsi que du directeur de l'EPSP. Il s'est réuni à plusieurs reprises pour traiter principalement des sujets suivants :

- Budget et comptes de l'EPSP ;
- Suivi de différents appels d'offres ;
- Création d'une association scolaire intercommunale.

## Conseil d'établissement

Il est composé du directeur de l'EPSP, ainsi que d'une secrétaire et de 16 membres, répartis ainsi :

- 4 représentants des autorités communales ;
- 4 représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement ;
- 4 représentants des organisations concernées par la vie de l'établissement ;
- 4 représentants des enseignants au sein de l'établissement.

Le Conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises en 2022.

Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch).

## Enclassement (situation au 1er octobre 2022)

1ère à 8ème HarmoS, 241 élèves sont enclassés de la manière suivante à Lonay (collèges des Combes et des Pressoirs) :

Nombre de classes	Élèves de Préverenges	Elèves de Lonay	Elèves d'Echandens	Elèves de Denges	Autres	Total
13	8	150	43	39	1	241

Le total des élèves scolarisés à Lonay est passé de 235 en 2021 à 241 en 2022. Toutefois, une baisse de 21 élèves est enregistrée au sein de l'EPSP, pour le primaire.

La cérémonie des promotions a eu lieu le vendredi 1er juillet à Préverenges. Madame Elisabeth Morerod a eu l'immense plaisir de prononcer le discours officiel des autorités.

## Cantine scolaire et cantine communale

La cantine communale des 6èmes a vu le jour à la rentrée scolaire 2022. Cet accueil supplémentaire au sein de l'infrastructure communale permet de libérer des places à l'UAPE pour le repas de midi. Les élèves accueillis sont pris en charge entre 12h et 14h et une surveillance est assurée par notre personnel de cantine, ainsi que par la bibliothécaire après le repas.

En 2022, 15 élèves ont fréquenté la cantine communale pour prendre un repas chaud ou un pique-nique apporté par leurs soins. La prestation était ouverte à 23 élèves de 6ème année de Lonay.

Les élèves de 7 et 8ème HarmoS sont toujours accueillis à la cantine scolaire, gérée par le bureau de l'Entente.

Le personnel de cantine s'occupe des enfants des 3 années scolaires (6, 7 et 8ème) et les repas sont fournis par la même entreprise, pour les deux entités.

## Bibliothèque scolaire

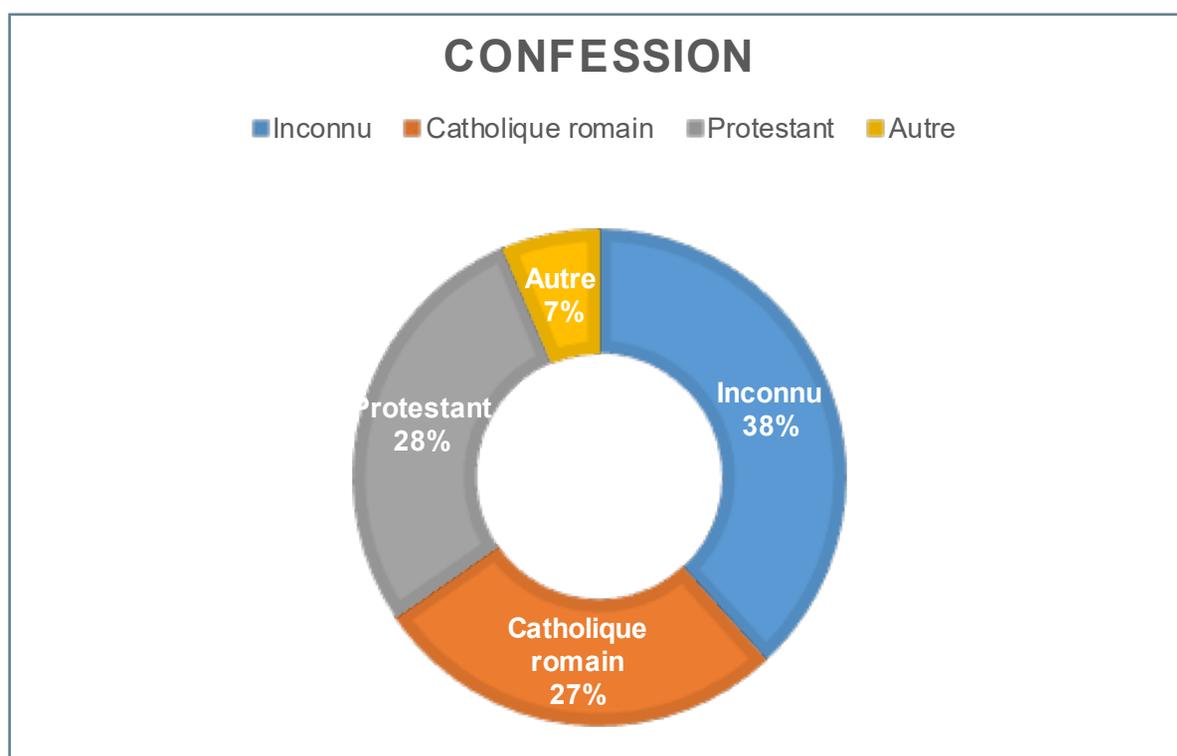
Les Municipalités de Lonay et Préverenges sont représentées au sein de la « Commission bibliothèques », ainsi que le directeur de l'EPSP, les bibliothécaires et plusieurs enseignants.

La bibliothèque de Lonay est ouverte 8h30 par semaine. Ces plages d'ouvertures sont réparties sur les lundis, mercredis et vendredis.

Le rapport d'activités de la bibliothèque est téléchargeable sur notre site internet [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch).

## EGLISES & CULTES

Au 31 décembre 2022, la répartition des confessions se présentait de la manière suivante :



Les confessions « inconnues » représentent en réalité les personnes qui se déclarent sans appartenance religieuse lors de leur inscription au registre du Contrôle de l'habitant.

### **Paroisse protestante**

La paroisse dénommée « Lonay-Préverenges-Vullierens » couvre les villages d'Aclens, Bremblens, Denges, Echandens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Vullierens.

Elle est administrée par Mesdames les pasteures Corinne Méan, Claudine Masson Neal et Eveline Heutmann.

Madame Ira Jaillet, pasteur, a quitté la paroisse et a été remplacée par Madame Eveline Heutmann, diacre, en juin 2022.

Le centre paroissial est toujours soutenu financièrement par la Commune.

### **Paroisse catholique**

La paroisse catholique comprend les communautés de Morges, Apples/Bière et de Préverenges et environs. Trente-et-une Communes en font partie et ses principaux lieux de cultes pour notre région sont : l'Eglise de Morges, l'Eglise de la Longeraie, la Chapelle de Préverenges, l'Eglise de St-Prex, la Chapelle d'Aubonne, la Chapelle d'Apples et la Chapelle de Bière.

Les prêtres de la Paroisse sont les Abbés Charlemagne Diawara-Doré (Curé modérateur), Charles Kazadi (prêtre), Régis Kabanda (prêtre), Jean-Bosco Rwashya (prêtre), Philippe Do (diacre permanent) et Roland Muggli (diacre permanent), lesquels coordonnent la charge pastorale en collaboration avec la mission italienne, la mission espagnole et la mission portugaise.

Messieurs Guy Jeanmonod et Jean Burin de Rozières ont quitté la paroisse catholique en 2022.

## **SOUTIENS FINANCIERS PONCTUELS**

Le détail de ces informations figure dans les comptes 2022 (préavis n° 06/2023).

## **CIMETIÈRE**

Comme chaque année, le service de voirie procède aux inhumations et assure l'entretien des chemins et des différentes installations. Un projet de désaffectation partielle et d'embellissements de ce lieu de recueillement est en cours d'élaboration.

Lonay a eu le regret d'enregistrer 34 décès, dont 33 résidents de Lonay. Ces décès ont été recensés comme suit :

- Vingt-six incinérations à Lonay dont quatre personnes qui reposent au Jardin du souvenir, sept en tombe cinéraire à Lonay et quinze autres personnes qui reposent à l'extérieur de notre Commune ou dans leur famille ;
- Douze inhumations, dont sept au cimetière de Lonay. Les cinq autres personnes reposent à l'extérieur de la Commune.

Certaines personnes âgées ont dû quitter Lonay pour des maisons de retraite et nous respectons leurs dernières volontés, à savoir la mise en terre ou le dépôt des cendres au cimetière.

Le règlement du cimetière autorise également la « réservation » de concessions simples, doubles ou cinéraires et en fixe les conditions.

## **POLICE**

### **Chiens**

Au 31 décembre 2022, 156 chiens (149 en 2022) sont inscrits à la Commune de Lonay.

### **Dénonciations**

Un acte de vandalisme a été recensé en 2022 (contre sept en 2021) pour lequel une plainte a été déposée. Il s'agit de pavés arrachés à la place de jeux des Pressoirs. De plus, trois cas de trouble de la tranquillité (contre deux en 2021) ont été signalés, pour lesquels la Police est intervenue et dont les auteurs ont été avertis. Un cas de souillage de la voie publique nous a été signalé par la Police et une amende a été infligée à l'auteur des faits.

### **Entreprise privée de sécurité**

L'entreprise GS Sécurité poursuit ses prestations sur le territoire de Lonay en réalisant des rondes hebdomadaires à proximité des bâtiments communaux.

Leur présence accrue a permis d'identifier certains auteurs des faits. Ils ont ainsi pu être pris en charge directement par la police cantonale. Des interventions supplémentaires ont eu lieu jusqu'en mai 2022 et, dès juin, c'est le TSP qui a complété les rondes habituelles.

### **Répartition des coûts de la sécurité**

Les différents acteurs en charge de la sécurité à Lonay se répartissent selon les indications de la page suivante :

Qui	Missions	Périodes	Lieux	Frais 2022
<b>Police Cantonale</b>	Ensemble des tâches liées à la sécurité prévues par la loi (LOPV)	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	415'891.- (426'755 en 2021)
<b>ASP, Préverenges</b>	Stationnement, patrouilles, enquêtes naturalisations, écoles.	Lu au Ve de 08h00 à 17h00. Passages aléatoires le week-end et le soir	L'ensemble du territoire communal	36'692.- (42'037 en 2021)
<b>GS Sécurité SA</b>	Surveillance des bâtiments et biens communaux	Nuits de jeudi à dimanche (horaires aléatoires). Ponctuellement selon demandes de la Municipalité	Tous les bâtiments et terrains communaux	28'594.- (37'222.55 en 2021)
<b>Police population</b>	Diffuser les messages de prévention. Signaler à la police tous délits. Entraide entre voisins lors d'absences.	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	

### Police-population

Le constat est toujours positif. Les informations de la Police à la population se font directement.

Le poste mobile s'est déplacé 6 fois sur le territoire de Lonay en 2022 (contre 3 en 2021). Après chaque passage, un bref compte-rendu est transmis au Greffe municipal.

### Commission de police

Les membres de cette commission sont : Mme Elisabeth Morerod, Présidente et Conseillère municipale, ainsi que MM. Yves Furer, Syndic, et Vincent Antonioli, Conseiller municipal. Cette commission s'est réunie à 5 reprises en 2022 (7 fois en 2021) pour traiter 114 dossiers.

Sa principale mission consiste à officier comme organe de recours contre les décisions d'amendes d'ordre et de rendre des ordonnances pénales dans le cadre d'infractions commises sur des parcelles privées mises à ban.

### Sécurité municipale

La sécurité municipale est toujours assurée par les Assistants de Sécurité Publique (ASP) de la Commune de Préverenges.

### Criminalité

Les statistiques de la Police cantonale vaudoise font ressortir 352 événements (309 en 2021), dont les principaux sont représentés ci-dessous :

- 40 ESCORTE
- 28 LITIGE
- 21 INDIVIDU PERTURBE
- 21 TROUBLE DE LA TRANQUILLITE / NUISANCE
- 18 ANIMAUX
- 13 CIRCULATION – INFRACTION LCR
- 12 DEMANDE D'AMBULANCE
- 12 VOL
- 12 CIRCULATION-ACCIDENT DE CIRCULATION DEGATS MATERIELS

## SERVICE DU FEU

### SIS Morget

Mot du Président du CODIR, M. Yves Schopfer :

Le Comité de Direction s'est réuni lors de dix séances ordinaires et d'une séance extraordinaire, et a participé à 2 séances du Conseil Intercommunal. La composition du comité n'a pas été modifiée et nous avons pu travailler dans la continuité durant toute l'année.

Durant l'année 2022, en collaboration avec l'ECA et Team Consulting, le CODIR a travaillé sur le préavis voté le 2 décembre 2021 concernant la localisation de la nouvelle caserne à Tolochenaz et ses effets sur le dispositif. Après avoir reçu le rapport de notre mandataire, le CODIR a pris la décision de renoncer à l'achat de la halle MBC de Tolochenaz, principalement pour les raisons suivantes :

- Péjoration de la sécurité actuelle, en raison de l'allongement du délai d'intervention
- Bassin de recrutement insuffisant sur ce territoire pour assurer les effectifs
- Désorganisation complète du système de défense incendie de notre association, avec le risque de ne pas pouvoir maintenir l'Organe d'Intervention de Saint-Prex (et fin de la subvention de l'ECA et du matériel)
- Une modification du plan de quartier, avec ajout du 30km/h dans cette zone

Dès lors, le CODIR et la Municipalité de Morges cherchent ensemble la meilleure solution afin de trouver un nouvel endroit pour la caserne et ceci dans un délai raisonnable. Nous sommes convaincus que nous allons y arriver pour le bien de tous.

L'OI DAP de Senoge-Arénaz a déménagé dans ses nouveaux locaux à Aclens, au mois de juin, pour le plus grand plaisir des sapeurs qui y sont incorporés. D'autre part, la première pierre a été posée fin 2022 sur le site de Yens, qui abritera l'OI DAP Dissy dès l'année 2023.

Le CODIR a soumis à l'approbation de l'assemblée générale du Conseil Intercommunal les préavis :

- Sur les comptes 2021
- Sur le budget 2023

Nous avons également reçu les réponses des Municipalités concernant la modification des statuts sur le plafond d'endettement, et nous espérons pouvoir faire accepter ce préavis durant l'année 2023.

Comme chaque année, les membres du CODIR ont partagé diverses tâches et honoré divers rendez-vous en lien avec les dossiers qui sont spécifiques à leurs dicastères respectifs.

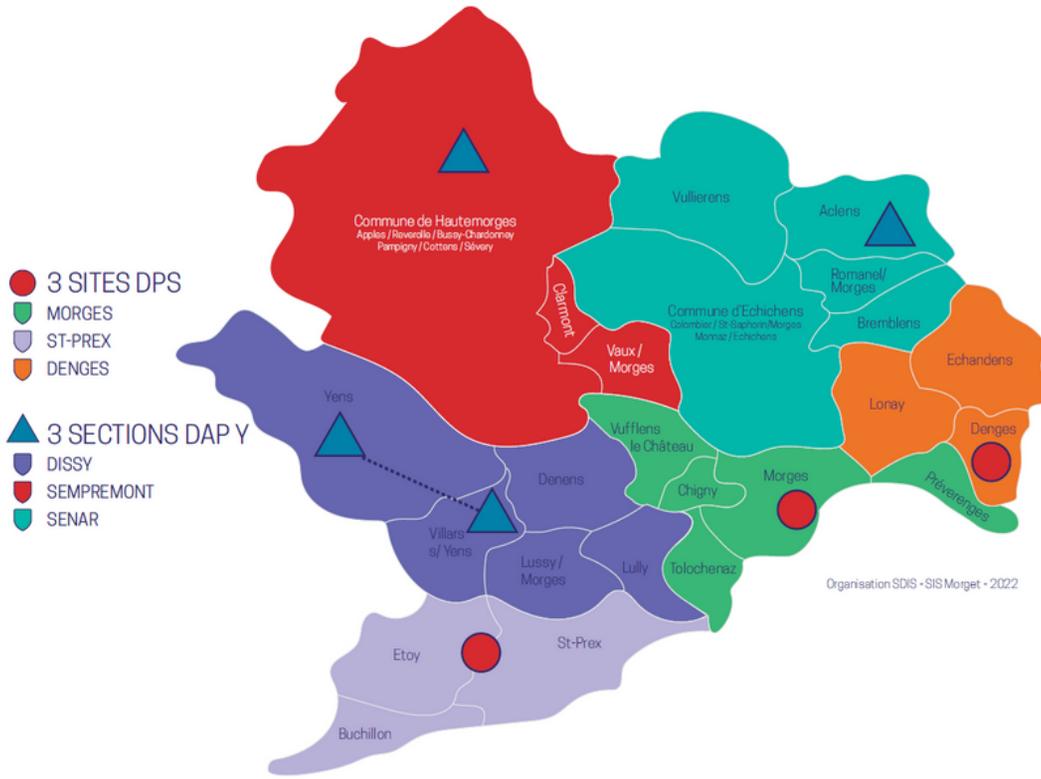
Sur le plan financier, le bouclage des comptes de l'exercice 2021 a confirmé, à l'instar de ces dernières années, que la volonté de maîtriser les coûts reste un souci permanent à tous les niveaux. Je tiens à remercier notre nouveau quartier-maître, M. Nicolas Houlmann, pour sa bonne collaboration et son excellent travail.

Il n'existe plus désormais de rapport annuel réunissant tout le SDIS. Le CODIR et l'Etat-Major ont décidé d'organiser cette manifestation dans chaque OI, lors du dernier exercice. Les promotions sont annoncées et les grades remis à cette occasion. Concernant les retraités, une journée conviviale est organisée en cours d'année, afin de prendre congé officiellement et les remercier de leur investissement.

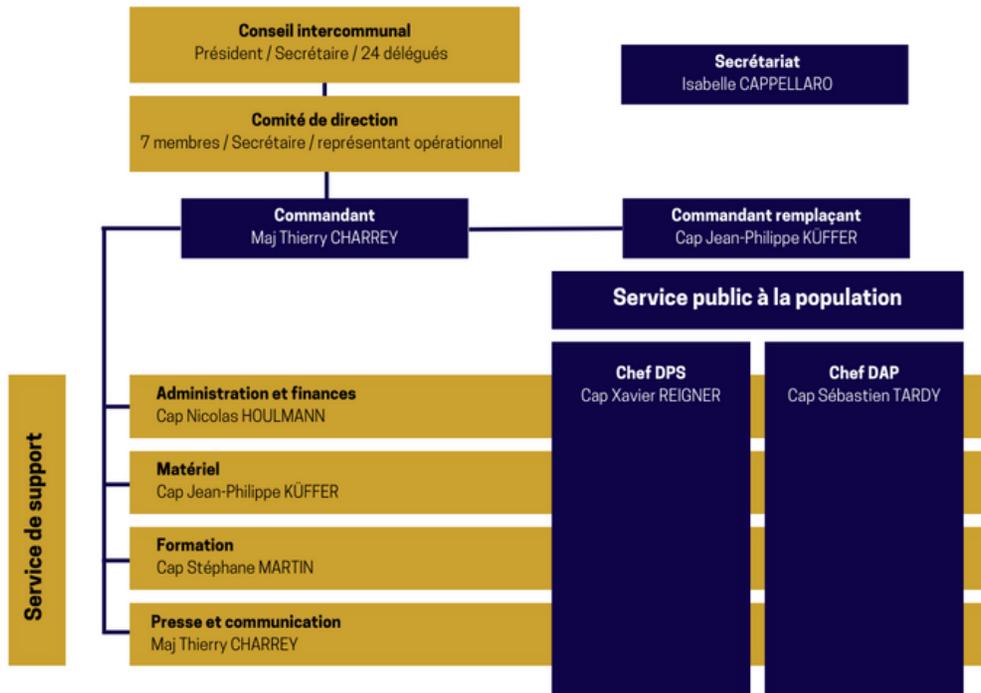
Le CODIR tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont engagées à la bonne marche du SIS Morget durant cette année, ainsi que celles et ceux qui ont décidé de mettre fin à leur activité de sapeur-pompier.



# ORGANISATION GENERALE

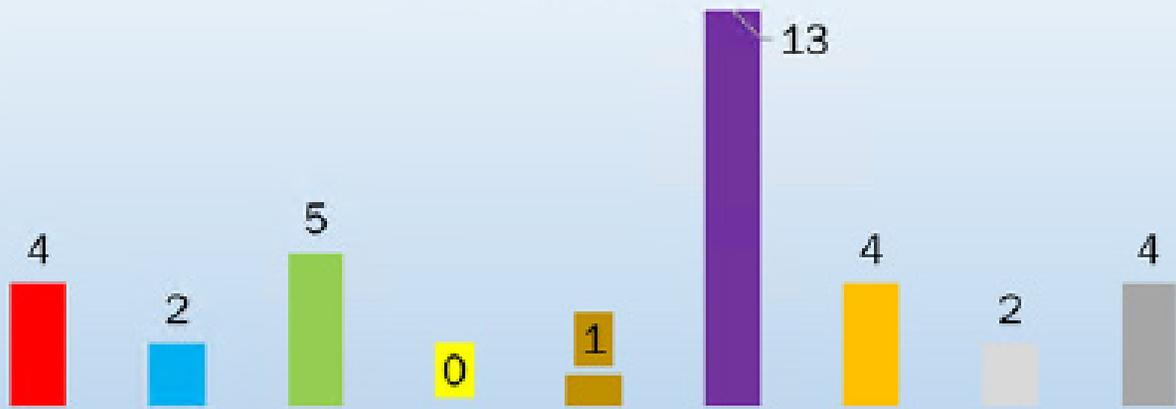


## Organigramme SIS Morget



# OI Denges

35 interventions



- Feu
- Elément naturel
- Assistance
- Pionnier
- Accident
- Technique
- ABC
- Alarme automatique justifiée
- Alarme automatique intempestive

# SECTION III : BÂTIMENTS ET TERRAINS DE SPORTS – URBANISME DOMAINES, PARCS ET PROMENADES & FONTAINES – ECLAIRAGE PUBLIC – FORÊTS – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mme Christel Détraz

## APPRÉCIATION GÉNÉRALE

L'année 2022 a été l'occasion de mettre en mouvement de nombreux projets entamés en 2021. Les intentions demeurent la gestion efficiente de nos bâtiments et infrastructures.

Les défis en matière de durabilité ont été au cœur de nombreuses démarches, en particulier lorsque le spectre de la crise énergétique a pointé son nez en automne 2022, nécessitant un investissement intense pour répondre aux exigences cantonales et fédérales.

## PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS

- Gestion de la crise énergétique – Stratégie pour limiter la consommation d'énergie ;
- Changement de gérance pour la gestion des immeubles de rendement communaux ;
- Elaboration du Plan Energie et Climat Communal ;
- Rédaction du préavis pour la rénovation du Complexe du chemin de la Poste 10-12 ;
- Elaboration d'un Schéma directeur communal pour la gestion de l'éclairage public ;
- Mise en place de subventions communales pour le développement durable ;
- Entretien des espaces publics ;
- Participation au Comité Politique (COPOL) Environnement de Région Morges.

## BÂTIMENTS

### Réduction de la consommation énergétique

Dans le contexte de la possible pénurie d'électricité, le premier niveau d'action du plan Ostral a été activé, celui-ci appelle à une réduction de la consommation d'électricité sur une base volontaire. Afin de répondre à cet appel et dans un souci d'exemplarité, la Commune de Lonay a pris, entre autres, les mesures suivantes :

- Réduction de la température dans les bâtiments publics,
- Fermeture des volets et des stores la nuit et le week-end, lorsque les locaux ne sont pas exploités,
- Limitation des illuminations de Noël dans les espaces et bâtiments publics,
- Réduction de l'éclairage public (selon les possibilités techniques) et suppression partielle aux abords des bâtiments publics grâce à l'installation de minuteurs,
- Transmissions à tous les locataires des recommandations d'économies d'énergie (« Petit guide pour grandes économies », USPI Vaud),
- Coordination avec les communes voisines concernant les mesures entreprises au niveau des bâtiments scolaires.

## PERSPECTIVES D'ACTION

Poste 10 : attribution du mandat d'architecture et direction de travaux.  
Démarrage de la rénovation du complexe

Intégration des aspects liés au développement durable dans l'ensemble des projets communaux

Validation et mise en œuvre d'un PECC

Mise en œuvre de mesures efficaces en matière de gestion de l'éclairage public

Recherche d'un nouveau responsable du service de conciergerie (retraite en août 2023)

Etablissement d'un schéma directeur des espaces publics

Etablissement d'un schéma directeur des bâtiments communaux

Inventaire des arbres remarquables et révision du règlement sur les arbres

### **Changement de gérance immobilière**

La gestion des immeubles de rendement communaux a fait l'objet d'un appel d'offres dans le courant du mois d'août 2022, pour lequel quatre entreprises actives dans le domaine de la gérance immobilière ont été invitées à participer.

Ce marché public a été remporté par la gérance Naef. Le transfert de dossier entre la Gérance Emery et Naef a été conforme à nos attentes.

### **Gestion des clefs, mise en passe électronique**

Le système de gestion électronique des accès a été impacté par des coupures de courant et le lien entre la borne de mise à jour du Centre sportif et le programme informatique à l'administration a été rompu durant une période conséquente. Après plusieurs tentatives par l'administration et notre serrurier, la société SEA s'est déplacée sur le site pour remédier à la situation en septembre et a procédé au remplacement de la borne.

Un second problème s'est alors présenté lors du changement de téléphonie (voir chapitre « Informatique »). Le lien internet entre la borne et le serveur informatique a été complètement rompu et plusieurs intervenants seront mandatés en 2023 pour rétablir la situation.

Par ailleurs, la foudre s'est abattue sur les serrures des courts de tennis. Notre serrurier et un électricien ont été mandatés pour régler ce problème.

Les sociétés locales ont demandé des adaptations des horaires d'ouverture automatique ou semi-automatique de leurs locaux au Centre sportif.

### **Maison de Commune**

La Maison de Commune (Place de l'Eglise 3) est toujours louée à une fiduciaire privée. Les WC publics de ce bâtiment, ainsi que l'installation de chauffage, ont subi quelques petits travaux d'entretien en 2022.

### **Administration communale, Poste 12**

Les locaux de l'administration n'appellent pas de commentaires particuliers pour l'année 2022.

### **Bâtiment de la voirie**

La convention pour la location d'une partie de la parcelle où se situe ce bâtiment est louée à l'entreprise Goutte Récupération pour du dépôt de marchandise. Cette convention a été renouvelée pour l'année 2022.

Le reste du bâtiment n'appelle pas de commentaire particulier pour l'année 2022.

### **La Poudrière**

Ce bâtiment n'appelle pas de commentaires particuliers pour l'année 2022.

### **Maison des Pressoirs**

Cette salle rencontre toujours un vif succès et beaucoup de demandes sont faites à l'administration pour la louer. En 2022, elle a été utilisée 36 fois pour les manifestations officielles et privées. Ce chiffre ne tient pas compte des séances administratives et des réservations pour les répétitions des spectacles des sociétés locales.

### **Centre sportif – zone du Parc**

Comme les années précédentes, il arrive régulièrement que les installations, en particulier les portes, soient abîmées. Les dégâts commis dans ce contexte ont été réparés et refacturés aux clubs sportifs concernés.

Divers petits travaux d'entretien ont été effectués dans les locaux ainsi que sur l'ensemble du complexe sportif, certains par nos services de voirie et conciergerie.

Les trois arbres situés sur les gradins ont été déplacés, au printemps 2022. Le Service de voirie a procédé à ce changement car les arbres en question gênaient la vue des spectateurs lors de matchs de football. Ils ont été replantés plus haut dans le secteur (un au niveau du tennis et deux à la place de jeux). La zone des gradins est quant à elle devenue une prairie fleurie.

Le robot vendu en 2021, lequel générait un feutrage important, a été remplacé par une tondeuse frontale à ramassage central pour un meilleur entretien du terrain en herbe. En effet, cette nouvelle stratégie de tonte permet une coupe régulière du gazon et garantit donc une bonne qualité pour les matchs. De plus, en raison de la météo sèche et caniculaire de l'été 2022, ce terrain s'est détérioré et a été brûlé à certains endroits.

Deux points d'eau ont été ajoutés à proximité des courts de tennis pour les besoins du club.



Les WC publics liés à la buvette sont systématiquement fermés durant la pause hivernale du football.

### **Halle de sport**

Les engins gymniques sont régulièrement contrôlés (sécurité) par une entreprise spécialisée et renouvelés si nécessaire.

La salle est régulièrement occupée par les sociétés locales pour des entraînements spécifiques. La priorité étant donnée aux écoles pour son utilisation.

En 2022, le local à vélo (petite salle sous la halle de sport) a été loué à 43 reprises pour des événements privés.

### **Chemin de la Poste 10**

#### **Généralités**

Un changement de locataire est intervenu dans le 3.5 pièces au 1er étage, au 31.03.2022, lequel a été reloué aux mêmes conditions, dès le 15.06.2022, après la réalisation de travaux de rafraîchissement.

Nous relevons également 8 résiliations de places de parc, dont 7 concernent des locataires qui n'habitent pas l'immeuble. Au 31 décembre 2022, une seule place de parc était vacante.

Le service de conciergerie a été assuré en début d'année par une entreprise spécialisée. Un couple de locataires de la Poste 10 a repris la conciergerie de ce bâtiment et de celui de la Poste 8, en juin 2022.

Différents travaux d'entretien ont été exécutés dans les appartements, les locaux commerciaux et les parties communes. Les éléments de façade abîmés en 2021 ont été réparés en 2022, après que l'entreprise ait réceptionné les pierres de remplacement. Des bacs à fleurs ont été installés par la voirie, devant la façade à certains endroits, ceci afin de la protéger des véhicules qui se parquent trop près des murs.

Comme l'année dernière, à plusieurs reprises des actes de vandalisme ont été constatés dans le parking souterrain de l'immeuble (déchets abandonnés, présence de jeunes qui fument, ...). L'année 2022 a cependant été plutôt calme (voir le chapitre « Police » pour plus de détails).

#### **Rénovation du Complexe**

Le préavis pour la réalisation des travaux de rénovation du Complexe de la Poste 10-12 a été validé par le Conseil communal en octobre 2022. Un cahier des charges a été établi par le Service technique pour les prestations d'architectes et direction de travaux en vue de l'appel d'offres qui sera réalisé en 2023.

### **Chemin de la Poste 8**

Le service de conciergerie a été assuré en début d'année par une entreprise spécialisée. Un couple de locataires d'un appartement situé à la Poste 10 a repris la conciergerie des deux bâtiments en juin 2022.

Par ailleurs, une locataire a pris possession d'un 3.5 pièces aux combles, le 01.02.2022.

Différents travaux d'entretien ont été exécutés dans les appartements et les parties communes.

Les appartements des anciennes propriétaires font l'objet d'un droit d'habitation. A leur départ, des travaux de rafraîchissement devraient être entrepris afin de pouvoir mettre ses biens en location. Deux places de parc leur sont par ailleurs mises à disposition pour leurs visiteurs (CMS, proches, personnel médical, etc.).

### **Route de la Chérard 22 – Vieux collège**

Aucun changement de locataire n'a été enregistré sur l'année 2022 et le service de conciergerie est effectué par une entreprise spécialisée.

Divers travaux d'entretien usuels ont été réalisés et deux interventions ont été nécessaires pour le nettoyage et l'entretien de la toiture. Cela s'explique par la présence de grands arbres dans les environs. Excepté les travaux d'entretien et de réparations courants, il n'y a pas d'intervention importante prévue.

### **Ruelle Merloz 1**

Aucun changement de locataire n'a eu lieu en 2022.

Différents travaux d'entretien usuels ont été réalisés, en plus du détartrage du boiler et du remplacement du brûleur, ainsi que diverses interventions pour le chauffage/sanitaire qui ont dû être exécutées.

### **Route des Pressoirs 4**

Un changement de locataire est intervenu dans le 3.5 pièces au 1er étage au 30.06.2022. le logement a été reloué aux mêmes conditions, au 01.07.2022, après remplacement du boiler et du lave-vaisselle.

Divers travaux d'entretien courant ont été réalisés et le sèche-linge de la buanderie a été remplacé.

### **Eglise**

Ce bâtiment n'appelle pas de commentaires particuliers pour l'année 2022.

En l'absence de l'intendante, la préparation des cultes et les nettoyages ont été assurés par le personnel du Service de conciergerie de la Commune.

## **Bâtiments scolaires**

### **Collège des Pressoirs**

L'entretien annuel de l'ascenseur du collège, selon le contrat d'entretien, a été réalisé et les pièces nécessaires ont été changées. Divers travaux d'entretien ont été effectués dans ce bâtiment durant l'année 2022.

Un début d'incendie s'est déclaré dans la salle des travaux manuels le 2 mai 2022. La fumée a déclenché l'alarme. Les classes ont rapidement été évacuées et aucun blessé n'a été constaté. L'incendie a été causé par un court-circuit au niveau des commandes des stores électriques, dans le plafond de la salle concernée.

Les services de secours sont rapidement intervenus et une entreprise a été mandatée pour la remise en état de l'installation électrique. Les élèves ont pu regagner leurs classes l'après-midi-même, à l'exception de celles du rez-de-chaussée en raison de la fumée encore présente et de la panne d'électricité que cet incendie a engendrée.

### **Collège des Combes**

Les cours de yoga continuent dans la salle de rythmique. Ils ont lieu les lundis soir.

Divers travaux d'entretien ont été effectués dans ce bâtiment durant l'année 2022.

## DOMAINES

### Vignes communales

L'entretien de la vigne de la Condémine est assuré par M. Jean-Charles Détraz, viticulteur.

La récolte est livrée à la Cave de La Côte qui assure, entre autres, la vinification du vin de la Commune.

Année	Chasselas (blanc)	Garanoir (rouge)
2017	5'224 kg	4'650 kg
2018	5'115 kg	4'417 kg
2019	4'882 kg	4'165 kg
2020	4'650 kg	4'185 kg
2021	4'650 kg	4'185 kg
<b>2022</b>	<b>4'295 kg</b>	<b>3'450 kg</b>

### Réserve naturelle du Bomelet

Les journées d'entretien de mars et novembre ont été organisées comme à l'accoutumée. Une petite délégation du comité de Lonature entretient régulièrement la réserve naturelle du Bomelet.

Organisées par l'association Lonature, ces activités s'inscrivent dans l'entretien et la protection de la réserve du Bomelet. La Municipalité participe régulièrement aux assemblées, ainsi qu'aux journées d'entretien.

Le résumé complet des activités de l'association est disponible sur [www.lonature.ch](http://www.lonature.ch).

### Forêts communales

La Suisse a connu son deuxième été le plus chaud depuis le début des mesures. Les fortes chaleurs ont débuté dès le mois de juin jusqu'à la fin août. Pour la forêt ce ne sont pas les températures élevées qui furent le plus dommageable mais bien le manque de précipitations.

Selon les mesures de météo-news le déficit hydrique s'est fait ressentir depuis le mois d'août 2021.



Ce qui correspond à un manque d'environ 30% de précipitation entre janvier et octobre 2022. Heureusement à partir de la fin de l'année, les précipitations sont revenues à la normale.

Le manque de précipitations crée un stress hydrique sur les arbres ce qui a pour conséquence l'affaiblissement de la résistance à différentes attaques de parasites tels que les champignons ou les insectes. Ce qui peut, à terme, provoquer la mort de l'arbre.

## Exploitation des bois

Une coupe de bois a eu lieu dans le bois du Faclay durant l'hiver 2022.

Pour que la forêt puisse remplir à long terme sa fonction protectrice, la commune a entrepris des travaux d'entretiens des berges boisées du Bief.

Il s'agissait d'éliminer les arbres instables afin qu'ils ne tombent pas dans la rivière risquant de provoquer des embâcles. Quelques trouées ont également été créées pour permettre aux rajeunissements naturels de se développer.

Au vu de la configuration du terrain et de la zone habitée à proximité, une grande partie du bois fût évacué par hélicoptère.

Le bois a été utilisé pour la production de chaleur dans une chaudière à bois de la région.



Le volume total de bois exploité sur les parcelles était de 170m<sup>3</sup> répartis entre 50m<sup>3</sup> sur la Commune de Lonay et 120m<sup>3</sup> sur les parcelles privées. Les travaux ont été subventionnés à hauteur de 70% pour la Commune et de 100% pour les propriétaires privés.

Le prix du bois de sciage est resté à un niveau élevé durant l'hiver et le printemps 2022. Dès l'automne, les prix du sciage sont repartis à la baisse suite à la forte pullulation de bois bostrychés mais aussi à un ralentissement économique de la zone euro. A l'inverse, le prix du bois énergie a augmenté d'environ 20% au début de l'automne, provoquant même par endroit une pénurie de bois.

## Soins aux jeunes peuplements

Les soins aux jeunes peuplements regroupent toutes les interventions forestières partant du recrû (quelques centimètres) à environ 10cm de diamètre.

Ces soins permettent de favoriser des arbres possédants les qualités désirées tel qu'un tronc rectiligne, stable tout en supprimant les arbres ne possédant pas les critères voulus. La santé des arbres, les essences adaptées à la station forestière et aux changements climatiques sont prises en compte.

Plantation :	pas de plantation réalisée en 2022
Soins aux plantations :	4'400 m <sup>2</sup>
Soins aux jeunes peuplements :	7'400 m <sup>2</sup>

## **Places de jeux et espaces verts**

L'entretien courant a été réalisé dans les places de jeux et les espaces verts.

Une subvention de l'Alliance Vaudoise Pour la Nature (AVPN) a été allouée aux communes qui souhaitent remplacer les haies de lauriers par des arbustes indigènes pour améliorer la biodiversité dans l'espace bâti et lutter contre les espèces exotiques envahissantes.

Nos haies de lauriers ont donc été arrachées par un paysagiste en 2022 et remplacées par des arbustes indigènes. Les travaux d'un montant de CHF 12'017.- TTC ont été subventionnés à hauteur de CHF 11'594.-.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

### **Perséides**

La Commune a réitéré sa participation aux nuits des Perséides en août 2022. Dans ce cadre-là, certains luminaires ont été éteints durant les nuits du 11 au 13 août.

Les Perséides sont un essaim de météores donnant lieu, chaque été, à un superbe spectacle d'étoiles filantes.



### **Schéma directeur de l'éclairage public**

Au cours de l'année 2022, un bureau spécialisé a été mandaté afin de définir, en collaboration avec le Service technique, un schéma directeur de l'éclairage public sur la Commune de Lonay. Cet outil a permis de déterminer les mesures adéquates à prendre, afin de diminuer la consommation électrique et la pollution lumineuse, tout en faisant attention à la sécurité des usagers du domaine public.

### **Crise énergétique**

Dans le cadre de la crise énergétique, des horloges ont été installées dans certains quartiers résidentiels afin d'éteindre l'éclairage public la nuit, entre 00h00 et 05h00.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **Plan Energie et Climat Communal**

En début d'année 2022, la Municipalité de Lonay a décidé d'élaborer un Plan Energie et Climat Communal (PECC) en collaboration avec Région Morges et d'autres communes du District, ceci afin de mutualiser les coûts et de mettre en place des mesures similaires à toutes les communes.

Le Bureau Alterna a été mandaté pour l'élaboration de ce PECC. Un atelier participatif et plusieurs séances avec la Municipalité ont permis d'élaborer le PECC de Lonay en vue d'une validation en 2023.

### **Subventions communales pour le développement durable**

Afin de soutenir et d'encourager la réalisation de projets de développement durable, la Municipalité, en décembre 2022, a créé un fond et validé une directive municipale concernant les subventions en matière d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique des bâtiments et de durabilité. Cette directive entrera en vigueur en janvier 2023.

### **Repair café**

Un Repair café a été mis en place à Lonay au printemps 2022. Plusieurs éditions ont déjà eu lieu et cela se renouvellera en 2023. Les habitants peuvent s'y rendre pour faire réparer des objets de toute sorte gratuitement (sauf les éventuelles pièces de rechange).

Une page dédiée à cette initiative a été mise en ligne sur notre site internet, sur laquelle vous pouvez retrouver toutes les informations utiles : [www.lonay.ch/repair-cafe](http://www.lonay.ch/repair-cafe).

## **SECTION IV : TRANSPORTS PUBLICS – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – POLICE DES CONSTRUCTIONS – SALUBRITÉ – INFORMATIQUE**

M. Joël Henneberger

### **APPRÉCIATION GÉNÉRALE**

Cette année le nombre de demandes liées à la police des constructions a été en augmentation. Toutefois, l'organisation mise en place au sein du Service technique permet de gérer ces demandes supplémentaires afin d'offrir des prestations de qualité à nos citoyens.

L'informatique communale a encore évolué avec la mise en place d'un nouveau programme pour la gestion des séances de Municipalité. Le système de téléphonie de l'administration a également été changé en 2022.

En matière d'aménagement du territoire, cette année a permis de définir les concepts de mise en œuvre de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités à l'échelle de notre territoire. D'autre part, les planifications de développement concernant la zone à bâtir et, de manière plus générale pour la révision du PACom, ont pu évoluer de manière satisfaisante selon le rythme des procédures imposées.

### **PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS**

- Analyse, contrôle et suivi des dossiers de la Police des constructions ;
- TPM, modification du réseau selon la vision 2030 ;
- Révision du PACom, poursuite de l'étude du PA En Carouge et études concernant le développement des zones d'activités ;
- Participation au Comité Politique (COPOL) Urbanisation de Région Morges ;
- Changement du système de téléphonie de l'administration communale ;
- Changement du programme de gestion des séances de Municipalité.

### **TRANSPORTS**

#### **Transports publics**

La mise en œuvre et le développement du projet de planification des transports publics morgiens à l'horizon 2030 s'est poursuivi durant l'année 2022.

Le changement d'horaire et la refonte des lignes urbaines ont été opérés en été 2022. La ligne 706 a été inaugurée à cette occasion.

Les graphiques liés à l'évolution de la fréquentation des lignes sont présentés ci-après, ainsi que le plan du nouveau réseau uniformisé.

La fréquentation des lignes est à nouveau semblable à celle d'avant le COVID.

## **PERSPECTIVES D'ACTION**

Mettre en œuvre les mesures d'aménagement du territoire et de mise en valeur de l'espace public

Mettre en œuvre la stratégie régionale de gestion des zones d'activités

Optimisation des transports publics

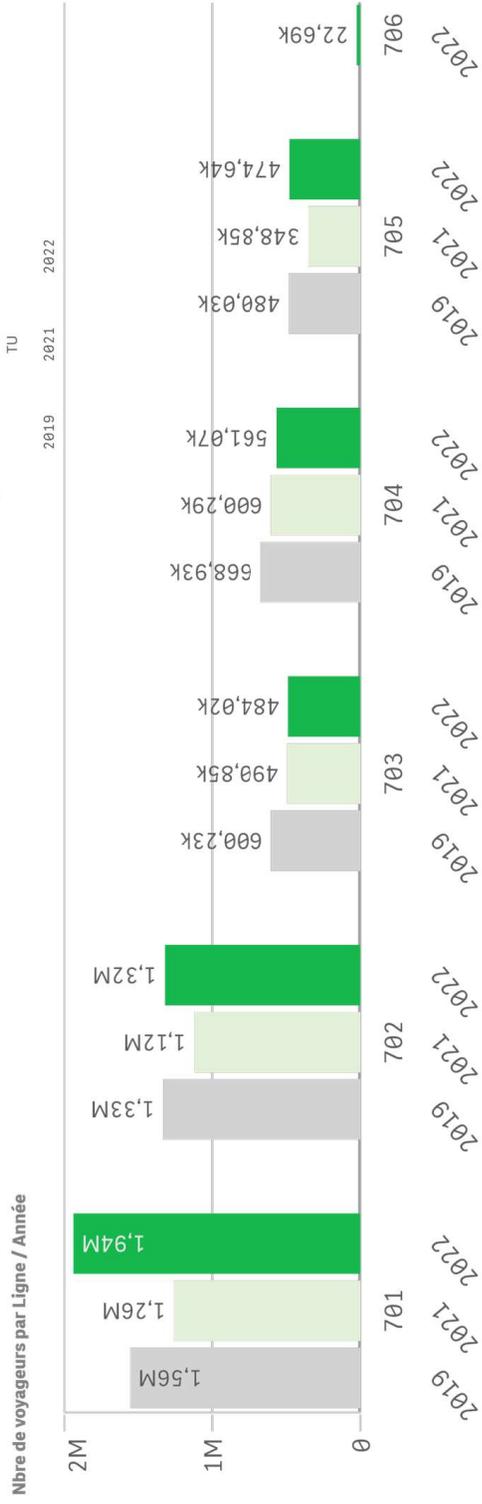
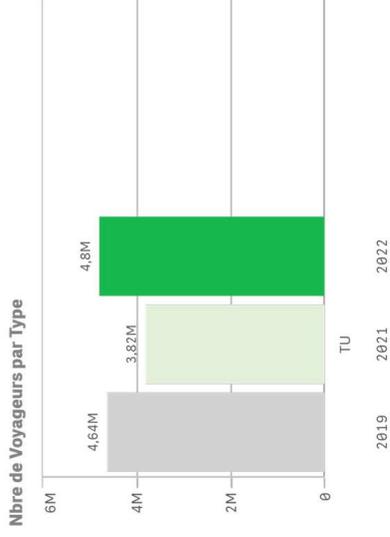
Collaboration avec les CFF pour le développement de la 3ème voie (Léman 2030)

Adaptation des règles en matière de police des constructions, dans le cadre de la révision du PACom Labellisation « CyberSafe »

## Fréquentation 2019 - 2021 - 2022 (2020 => COVID)



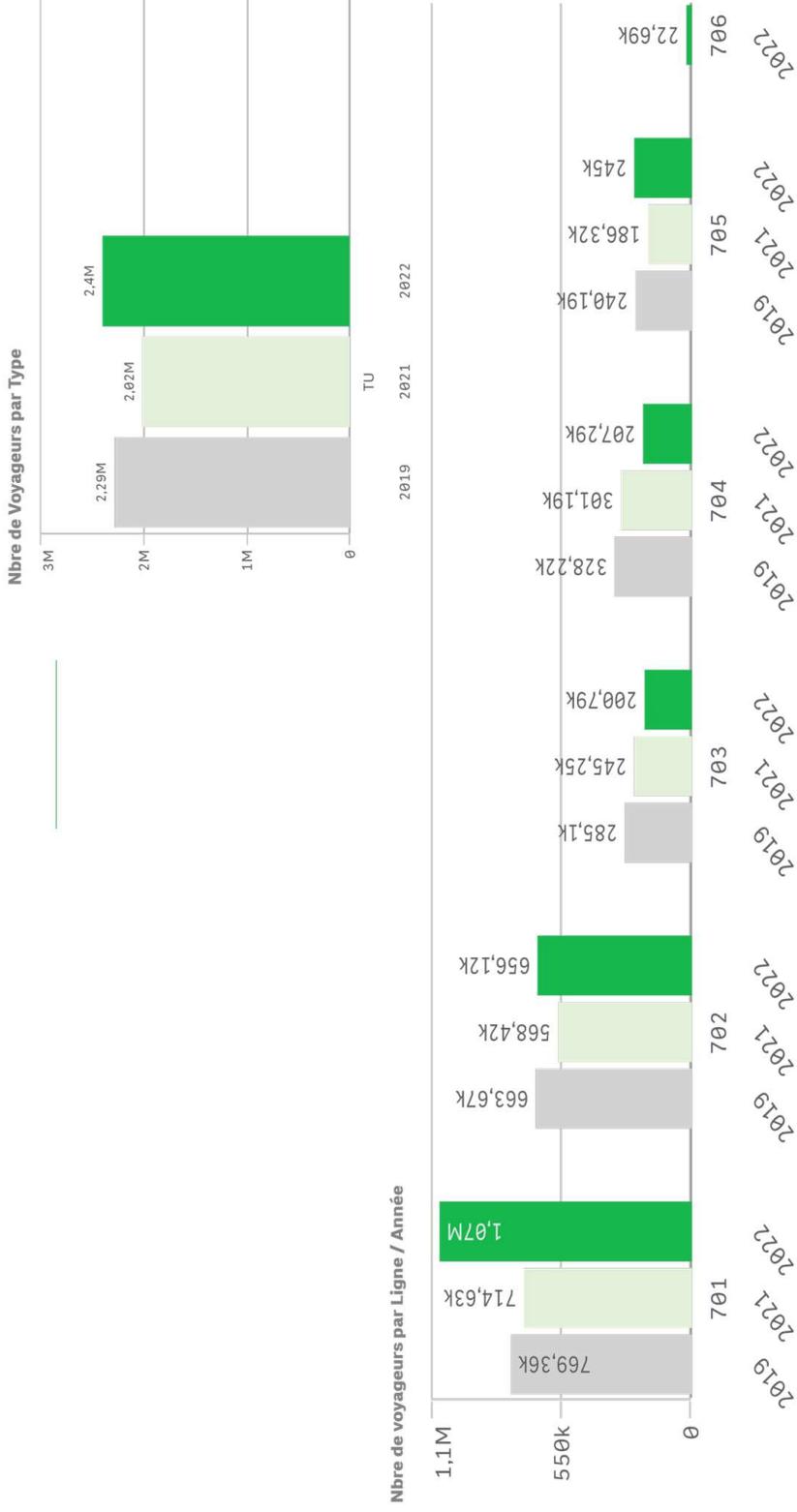
### Evolution fréquentation 2019 – 2021 et 2022







## Evolution fréquentation 2019 – 2021 et 2022 Période juillet – décembre (nouveau réseau en 2022)



## **Véhicule Mobility**

La voiture Mobility, située au chemin de la Poste à proximité de l'administration communale, a été réservée 242 fois en 2022, ce qui représente 1'403 heures d'utilisation pour 9'314 km parcourus avec ce véhicule.

## **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

La situation favorable de notre village, entre ville, coteaux de vignes et campagne, au sein de l'agglomération Lausanne-Morges, constitue un défi de taille en matière d'aménagement du territoire, de mobilité, d'environnement et de service à la population.

Lors de la votation fédérale du 3 mars 2013, la population suisse, vaudoise et lonaysanne s'est prononcée en faveur de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Cette décision a impliqué de freiner le mitage du territoire, d'endiguer le gaspillage du sol, de garantir un développement de l'urbanisation plus compact et de ménager le paysage tout en préservant l'attractivité de la Suisse, comme lieu de résidence et de travail.

Notre tâche en tant que Commune est de planifier l'aménagement de notre territoire par l'élaboration du Plan d'Affectation Communal (PACom), dans le cadre de la législation en vigueur et selon les besoins fixés par le Plan Directeur Cantonal (PDCn).

Dans ce sens, des options doivent être prises pour atteindre les objectifs minimaux de densité fixés dans le PDCn qui classe la majeure partie de notre Commune en site de développement stratégique.

Au vu de ce qui précède, notre Municipalité s'efforce d'optimiser la mise en œuvre de ces principes par un développement maîtrisé et ciblé plutôt qu'au travers d'une forte densification appliquée de manière plus globale et qui changerait profondément la structure du village, sans contrepartie pour la collectivité.

En effet, il est privilégié de répondre aux directives du PDCn, notamment au travers de l'aménagement d'un quartier tel que celui envisagé sur le site «En Carouge», au lieu d'augmenter très fortement (obligation de doubler en site stratégique) la densité de la zone villas, principalement en hauteur, sur l'ensemble de notre territoire.

Cette façon de procéder permet de maîtriser une construction qualitative faisant le lien, en cohérence avec le bâti existant, entre les zones villas et d'activité. Cela offrira également la possibilité d'obtenir des mesures d'amélioration pour l'ensemble du village et des citoyens par l'aménagement d'espaces publics, en créant de nouveaux cheminements dédiés à la mobilité douces, en agissant sur la consommation d'énergies plus efficacement ainsi qu'en développant de nouveaux services et équipements pour la population.

La volonté de la Municipalité est également de mettre en place une politique foncière active permettant de valoriser le patrimoine communal et accroître la promotion économique afin de développer l'attractivité de nos zones d'activité pour favoriser les emplois locaux et l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée pour accompagner l'évolution de la population.

Il est également souhaité de pouvoir aménager de nouveaux espaces publics notamment par la création de places et parcs permettant d'encourager les rencontres intergénérationnelles entre les habitants et de connecter les quartiers les uns aux autres.

Ces différents outils et visions d'aménagement du territoire font l'objet des projets en cours. Nous nous efforçons dans leur cadre de définir les meilleures orientations pour assurer un développement harmonieux offrant une qualité de vie optimale au sein de notre beau village.

La révision du PACom (Plan d'affectation communal) a été consolidée en vue de la poursuite des procédures administratives pour son approbation d'ici à fin 2024.

Le dossier du plan d'affectation « En Carouge » a fait l'objet d'ajustements afin de répondre aux remarques émises par le Canton dans le cadre de l'examen préalable effectué en 2021. L'année 2022 a aussi permis de clarifier les accords avec les propriétaires et les prochaines étapes de leur mise en œuvre. En fonction de l'avancement des différentes procédures, le plan d'affectation devrait être mis à l'enquête publique en septembre 2023, puis ensuite soumis au vote du Conseil communal lors de sa séance de décembre 2023.

La zone du parc de travail au Sud des rails CFF a également fait l'objet de séances et de différentes études. Ce périmètre fait partie du site stratégique de développement d'activités appelé « Morges-Est » fixé par le plan directeur cantonal. En collaboration avec les Communes de Denges et Prévèrenges, ainsi que Région Morges, la DGMR et la DGTL, le bureau Christe & Gygax a été mandaté afin d'établir un concept d'accessibilité à la zone. Le rendu de cette étude est prévu pour fin mai 2023. Il s'agira ensuite de préparer un plan d'affectation spécifique à cette zone pour pouvoir y accueillir des entreprises et développer les emplois locaux.

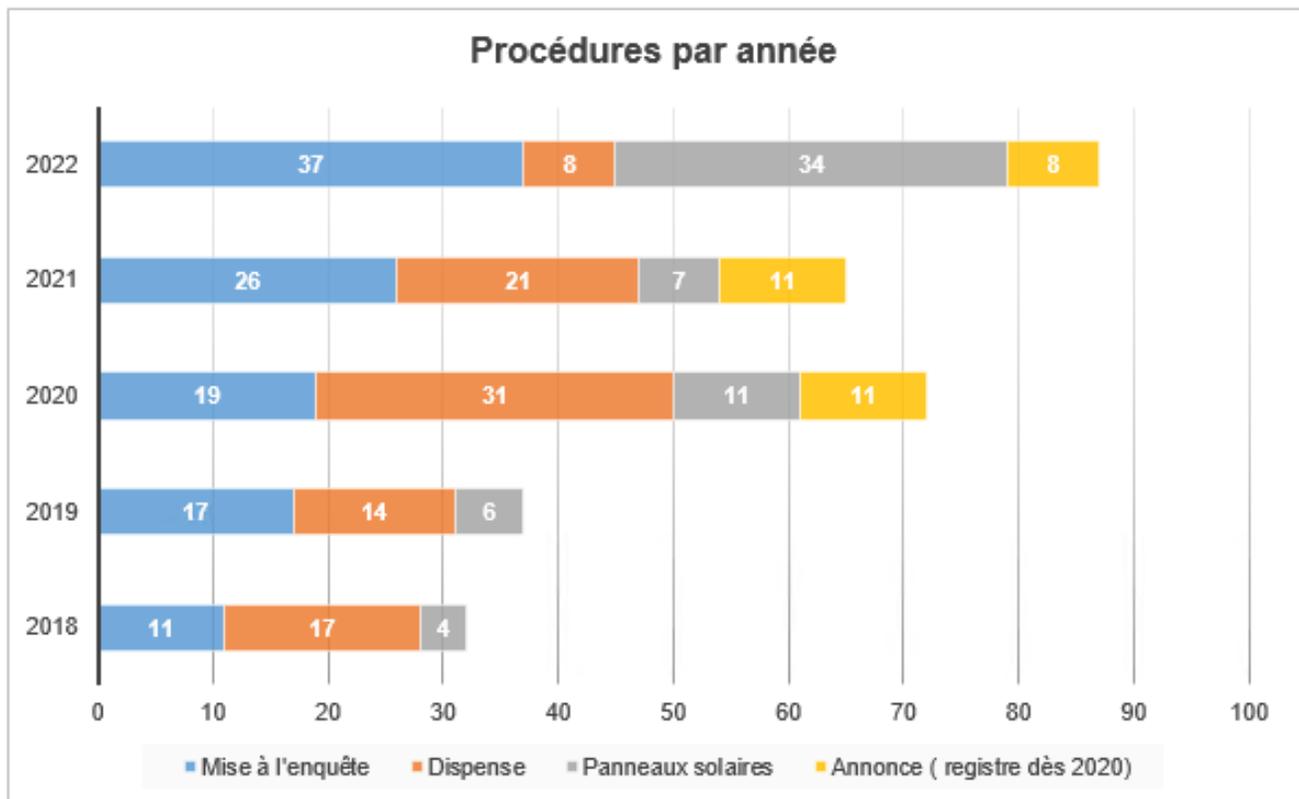
Une mobilisation importante de nos ressources externes et internes a été entreprise afin de participer à un grand nombre de séances pour pouvoir adapter ces projets de manière à ce que la vision objective et qualitative de l'évolution de notre Commune puisse être au centre des réflexions.

## POLICE DES CONSTRUCTIONS

En rapport au graphique ci-dessous, il est constaté pour l'année 2022 une augmentation des demandes de mise à l'enquête comparé à l'année 2021 et une diminution des demandes de dispenses d'enquête avec 8 demandes contre 21 en 2021.

Le nombre d'annonces d'installations de panneaux solaires a fortement augmenté, de 7 en 2021 à 34 en 2022. La situation énergétique mondiale a convaincu un grand nombre de personnes à installer des panneaux solaires.

Au total, la Municipalité a traité 45 demandes de permis de construire avec et sans enquête publique :



Le Service technique a accueilli une Assistante en août 2022 pour remplacer la Gestionnaire de dossiers ayant quitté ses fonctions au 31 juillet 2022. L'équipe en place assure l'analyse des dossiers de police de construction, le suivi des chantiers routiers, la gestion des bâtiments, ainsi que les projets liés à l'aménagement du territoire.

La commission de salubrité a procédé à 11 visites en 2022 en vue de délivrer des permis d'habiter ou d'utiliser.

### **Constructions privées d'importance**

Les travaux du chemin des Vignes, parcelles n° 952 et 1'724, se sont terminés en février 2022 et ont permis de finaliser l'aménagement du quartier.

### **Chantiers privés d'importance**

Le chantier relatif à la construction d'un ensemble d'activités et d'un parking souterrain à la route de Denges 10 à 14, sur les parcelles n° 771 et 879, a finalement démarré en 2022, par des fouilles archéologiques.

La construction d'un centre multi-services et d'un parking souterrain à la route de Denges 16, parcelle n° 360, a également débuté.

En-dehors du contrôle et du suivi des dossiers de demandes de permis de construire, le Service technique collabore avec l'entreprise Secu Chantier et habitation Sàrl pour la surveillance des constructions en cours. Certains chantiers ont demandé un suivi plus approfondi afin d'assurer la sécurité et de faire respecter les projets initialement prévus. Dans ce cadre, le chantier de la prison de Lonay a demandé un suivi spécifique important.

## **INFORMATIQUE**

### **Téléphonie**

Un nouveau système de gestion des téléphones a été installé en 2022 à l'administration. Ce programme, appelé 3CX, fonctionne via internet et permet d'être utilisé, par une application, sur smartphone. Les collaborateurs et la Municipalité peuvent s'y connecter même s'ils ne sont pas dans les locaux communaux. Ce système permet également de mettre en place des déviations et des groupes de communication par services.

### **Gestion des séances de Municipalité**

Le logiciel de gestion des séances de Municipalité « Xpert.Meeting » ne donnait pas pleine satisfaction. Dès lors, une analyse a été menée par l'administration pour son remplacement. Dans un premier temps, il était prévu de migrer vers sa nouvelle version « Meeting 5 », cependant les fonctionnalités proposées ne répondaient pas toutes à nos attentes. Le fournisseur de ce programme n'a, par ailleurs, pas pu accéder à nos nombreuses demandes et les tentatives de migration ont été infructueuses.

Au bout de plusieurs mois d'échanges, des offres ont été demandées à des concurrents et des présentations des programmes ont été faites au Greffe municipal. Après comparaison des offres et des services proposés, c'est le programme « eSéances » qui a été retenu. La première séance de Municipalité a été faite le 7 novembre 2022 sur cette application.

eSéances fonctionne en ligne sur une page internet. Par conséquent, le personnel administratif et la Municipalité peuvent s'y connecter de partout (double facteur d'authentification). Son interface est intuitive et l'application permet de gérer l'ensemble des séances de Municipalité, de la préparation des points à l'ordre du jour à la génération du PV final, en passant par le suivi des tâches.

Le programme est pensé pour un ensemble de Communes et une communauté d'utilisateurs a été créée afin de pouvoir l'améliorer continuellement. Des Communes de toute la Suisse romande – et de toutes tailles – sont utilisatrices d'eSéances. Par conséquent, sa conception est parfaitement adaptée aux besoins des Municipalités et des administrations communales.

L'ensemble des données d'Xpert.Meeting seront intégrées, en 2023, dans eSéances afin de pouvoir retrouver tout l'historique sur une seule plateforme.

Un outil de gestion de projets est également disponible via cette application. Son utilisation sera accrue en 2023 puisqu'eSéances n'a été en service qu'en fin d'année 2022.

### **Télétravail**

Grâce à notre infrastructure informatique, le télétravail est toujours possible. Toutefois, avec la fin de la pandémie, les collaborateurs administratifs n'ont presque jamais eu recours à cette option en 2022, sauf cas rares.

### **Cybercriminalité**

Un protocole en cas de cyberattaque a été mis en place et une cellule de crise a été nommée, dans ce cadre, par la Municipalité.

Une campagne de phishing, ainsi que des mesures d'analyse et correctives ont été réalisées pour assurer la sécurité de l'infrastructure informatique communale.

De plus, un processus est en cours pour l'obtention d'un label « CyberSafe ».

## SECTION V : CANALISATIONS – ROUTES ET MOBILITÉ – VOIRIE DÉCHÈTERIE – COMMUNICATION ET DIGITAL – PROMOTION, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SPORTIF

M. Vincent Antonioli

### APPRÉCIATION GÉNÉRALE

2022 a été une année riche en projets. Règlements, mises en séparatif, routes, études, ... plusieurs préavis ont été présentés au Conseil communal alors qu'en parallèle des travaux importants mais moins ambitieux du point de vue financier ont été réalisés.

La gestion des déchets a également été une préoccupation importante sur deux niveaux : l'évolution de la déchèterie et l'optimisation du ramassage au porte-à-porte. L'équilibre entre respect des lois, coûts et service à la population reste un enjeu capital.

La voirie a, quant à elle, poursuivi sa mue avec une équipe enfin stabilisée et une organisation toujours plus fine.

En août 2022, la Municipalité a décidé d'ajouter la mention du sport dans ses dicastères. « Promotion, développement économique et sportif » est donc le nouveau périmètre des responsabilités de Monsieur Antonioli.

### PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS

- Rédaction de plusieurs préavis (révision des statuts de l'ERM, Pressoirs/Chérard, mise en séparatif des Rues Basses et du chemin du Motty) ;
- Requalification de la RC80 ;
- Routes des Pressoirs et de la Chérard ;
- Chemin des Vignes ;
- Chemin de la Creuse ;
- Sécurisation de la déchetterie ;
- Participation au Comité Politique (COPOL) Mobilité de Région Morges ;
- Sécurisation du mur de soutènement du Bâtiment de Merloz 1.

### CANALISATIONS, ÉPURATION ET SERVICE DES EAUX

**Mise en conformité des installations privées et communales**  
Deux mises en conformité des installations privées ont été réalisées en 2022.

Aucune mise en conformité des installations communales n'a été réalisée en 2022. Deux projets ont toutefois été étudiés et finalisés en 2022 :

- Les Rues Basses et le chemin du Motty, acceptés par le Conseil communal en octobre 2022. Les travaux débuteront dès la fin de ceux des routes des Pressoirs et de la Chérard, soit au début 2024.
- Le secteur des Alouettes sera soumis au Conseil communal de mars 2023.

## PERSPECTIVES D'ACTION

Travaux sur le chemin des Vignes

Poursuite de l'étude de requalification de la RC80

Amélioration du réseau routier (rte des Pressoirs/de la Chérard, zones 30 km/h)

Amélioration du réseau d'évacuation des eaux claires et usées

Révision du règlement des taxes pour l'épuration des eaux claires et eaux usées

Poursuite du contrôle du réseau séparatif privé

Travail sur les eaux claires parasites

Prise de contact/rencontre avec les entreprises de Lonay

Modernisation de la communication (charte graphique, Newsletter, affichage numérique)

Poursuite des réflexions sur le développement des infrastructures sportives pour la région

Amélioration des cheminements piétonniers (Motty, Carouge et Chérard)

Remplacement de regards pour diminuer les nuisances sur les routes, en particulier sur l'av. de Morges

## **Epuration et évacuation des eaux**

Les nouveaux statuts de l'ERM ont été soumis et approuvés lors de la séance du Conseil communal de juin 2022.

Les travaux pour la canalisation de l'ERM le long de l'autoroute se sont poursuivis en 2022 afin d'être coordonnés avec le projet de construction sur les parcelles n° 359, 360, 771 et 879.

Pour assurer une réserve suffisante pour l'exécution des travaux d'entretien du réseau, un nouveau règlement des taxes pour les eaux claires et les eaux usées a été réalisé en 2022. Celui-ci sera soumis au Conseil communal de juin 2023.

## **Eau potable**

Le service de l'eau de la Ville de Lausanne a transmis une brochure sur la qualité de l'eau. Les informations sur la provenance de l'eau potable y sont présentées.

L'entier de cette brochure est disponible sur notre site internet [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch).

## **ROUTES**

### **Route de Denges (RC80)**

En 2022, plusieurs séances de coordination entre la DGMR et les bureaux spécialisés ont permis de finaliser l'avant-projet de la RC80 et de conclure une convention entre les différentes parties pour la suite du projet.

La mise à l'enquête du projet est prévue pour le 2ème semestre de 2023, après acceptation par le Conseil communal du préavis relatif au crédit d'étude.

### **Routes des Pressoirs et de la Chérard**

Le projet de réaménagement et de réfection des routes des Pressoirs et de la Chérard a été soumis à l'enquête publique du 6 avril au 6 mai 2022. L'approbation définitive du département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH) nous a été transmise le 28 septembre 2022. Un crédit de CHF 2'385'000 TTC a été demandé et accordé par le Conseil communal de juin 2022 et les travaux se dérouleront durant l'été 2023.

### **Chemin des Vignes**

2022 a permis de conclure également la procédure pour le réaménagement du chemin des Vignes. Le projet a été soumis à l'enquête publique du 25 mars au 24 avril 2022. L'approbation définitive du DCIRH nous parviendra en début d'année 2023. Les travaux débuteront probablement après les vendanges, en septembre 2023.

### **Chemin de la Creuse – Croisement avec la RC77**

Suite au postulat d'un conseiller communal, une étude sur le transit sur le chemin de la Creuse et la sécurisation du croisement RC77/chemins de la Creuse et du Crêt-blanc a été menée par un bureau d'ingénieur en mobilité. Des études complémentaires vont être menées conjointement avec le Canton courant 2023, ceci en particulier afin de diminuer le trafic de transit.

### **Passerelle de la Gare**

La passerelle de la gare a fait l'objet d'une réfection menée par l'OFROU entre le 8 et 19 août 2022, ceci afin d'améliorer la sécurité des usagers, en particulier lors de fortes pluies et de gel.

### **Liaison mobilité douce entre Morges et Lonay**

La liaison mobilité douce entre Morges et Lonay à travers le domaine de la Gracieuse a été terminée en décembre 2022. La Commune de Morges a voté les crédits nécessaires pour réaliser le prolongement de ce tronçon sur son territoire.

## VOIRIE

### Activités

Le service de voirie n'a pas connu de mutations en personnel en 2022. Des absences prolongées ont toutefois été recensées et, afin de pallier au manque de collaborateurs, les ambassadeurs du tri ont été appelés en soutien, ceci afin d'assurer la continuité des prestations. De plus, un employé temporaire est venu renforcer l'équipe en fin d'année 2022. L'apprenti actuellement en 3ème année en tant qu'agent d'exploitation, poursuit sa formation au sein de notre service de voirie, tout en effectuant une journée par semaine au service de conciergerie.

### Parc des véhicules

La balayeuse communale a été commandée suite à la validation du préavis n° 06/2021 et livrée en mars 2022. Cette dernière a été ornée d'une photo de notre village et d'un petit message à l'attention de la population rappelant le devoir de tout-un-chacun en ce qui concerne la propreté des routes et espaces publics.



La tondeuse, ainsi que sa remorque, devant remplacer le robot vendu en 2021, ont été livrés dans le courant de l'année 2022.

### Déchèterie « En Chaumet »

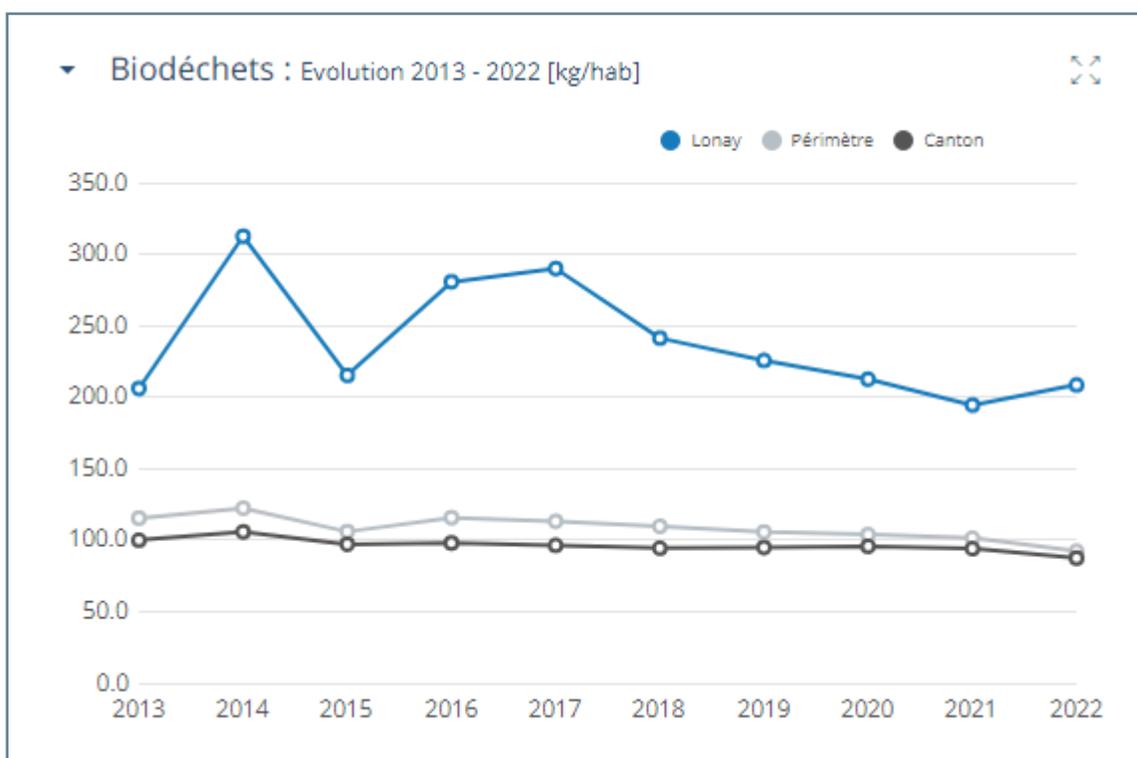
Un contrôle d'accès a été organisé en mars 2022 et réalisé avec l'aide des ambassadeurs du tri.

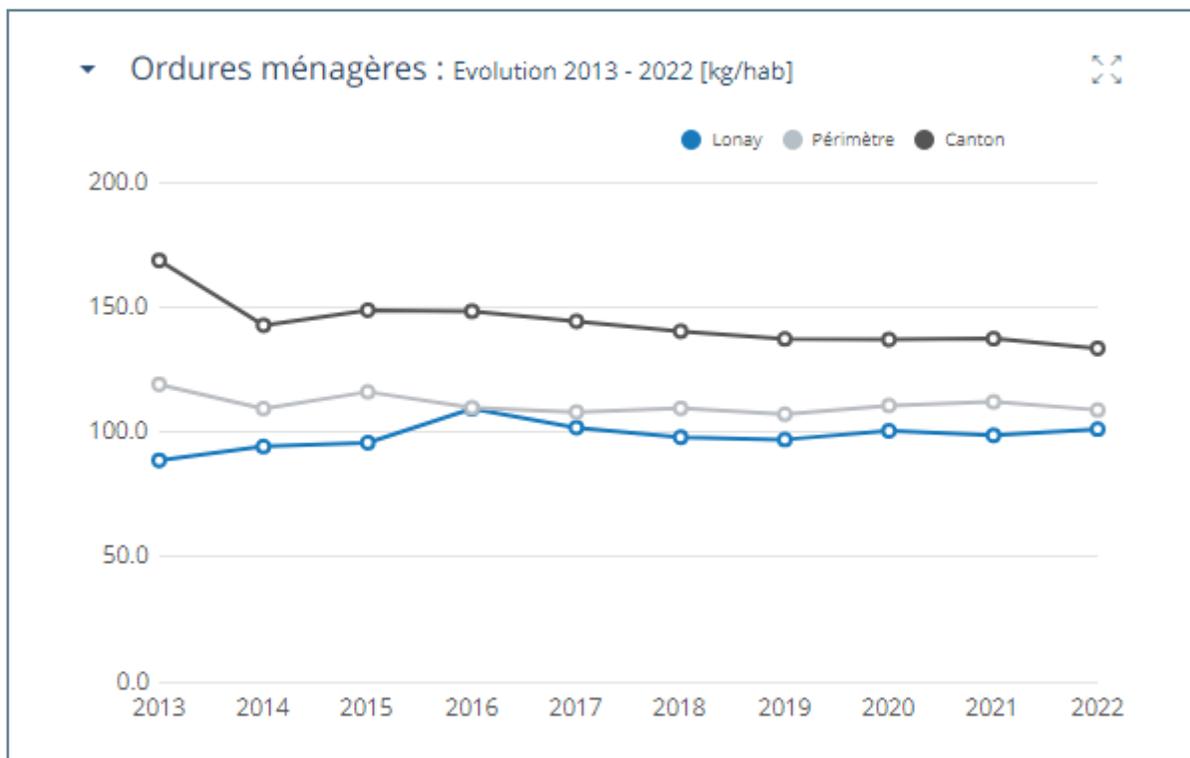
Les barrières d'entrée et de sortie ont été remises en service en 2022.

La désormais traditionnelle vente du compost a été réitérée en mars 2022.

Une étude a été menée afin d'analyser le potentiel d'amélioration de la déchèterie. Suite à celle-ci, certains travaux seront déjà réalisés dès le printemps 2023.

### Récapitulatif des déchets ramassés au porte-à-porte et à la déchèterie





## Valorsa

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

Le site de Penthaz joue ce rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

L'autre rôle de Penthaz est d'accueillir les déchets carnés de l'ouest vaudois, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente ou qui ont été accidentés par la circulation routière ou résultant de maladies. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un emplacement de regroupement régional. Après contrôles et analyses requises par le service vétérinaire cantonal, les dépouilles sont stockées dans un frigo puis acheminées en Suisse alémanique pour y être valorisées.

En 2022, notre Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Nos enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion).

La rétrocession du verre qui est coordonnée par VALORSA nous a apporté CHF 16'082.-.

Notre employé communal responsable de la déchèterie a pu participer au mois d'avril à un cours de formation chez CRIDEC sur la gestion des déchets spéciaux (DSM).

En 2021, le capital-actions de l'entreprise a été réactualisé sur la base des chiffres officiels du SCL, validant la population des Communes vaudoises au 31 décembre 2019. Notre Municipalité détient dorénavant 54 actions de CHF 800.- et 18 actions de CHF 2'400.- sur un capital-actions de CHF 6'800'000.- entièrement libéré.

	2022 en tonnes facturées par Valorsa	2022 Destination	2022 Valorisation
Ordures ménagères	25'042	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets encombrants	2'166	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets industriels	6'710	TRIDEL	Chaleur/électricité
Boues d'épuration	6'024	Incinérateur de Epura Incinérateur de SAIDF	Chaleur/électricité
Verre	4'263	45% chez Vetropack, 55% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
OREA, appareils électriques	320	Centres de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/ incinération
Déchets spéciaux des ménages	233	CRIDEC	Traitement physico- chimique/ incinération
Déchets carnés	932.5	GZM	Energie

### **Ecorecyclage**

Le rapport 2022 de la société Ecorecyclage est téléchargeable sur notre site [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch).

## **COMMUNICATION ET DIGITAL**

### **Lon'Info**

Le journal communal est en perpétuelle évolution. Chaque édition comporte son lot d'articles sur notre village et permet aux sociétés locales de présenter leurs activités. Il est aussi la porte ouverte aux articles historiques, préparés par notre historien M. François Bonzon.

La parution du printemps est accompagnée des flyers de la vente du vin, celle de l'été de l'invitation à la fête du 1er août, tandis que celle de novembre comporte le calendrier du ramassage des déchets pour l'année suivante.

### **Site internet**

Des améliorations sont constamment apportées pour un meilleur confort de navigation. Des listes en « accordéons » ont été mises en place en 2022 pour faciliter la lecture des pages comportant une grande quantité de texte.

La page dédiée aux membres du Conseil communal a également été allégée et une partie « archives du Conseil » a été créée afin d'améliorer le chargement des documents.

L'agenda communal est régulièrement mis à jour avec les données récentes afin de tenir informée la population des manifestations et activités locales.

### **Brochure communale**

La traditionnelle brochure communale, éditée pour l'ensemble de la législature, a été réalisée en 2021 et a été distribuée en 2022 à la population. Cette dernière est également remise aux nouveaux arrivant dans notre Commune lors de leur inscription auprès du Contrôle des habitants.

### **Bienvenue des nouveaux habitants**

Les collaboratrices du Contrôle des habitants remettent, à chaque nouvel arrivant à Lonay (ou famille), une fourre de bienvenue, laquelle est composée comme suit :

- Brochure communale - législature 2021-2026,
- Dernier Lon'Info,
- Calendrier des déchets,
- Livret de bienvenue.

Cela est grandement apprécié par les habitants qui découvrent notre village et la région. Les documents transmis leur permettent ainsi de prendre rapidement connaissance des informations relatives à Lonay.

Pour 2023, il est prévu d'intégrer une brochure sur les déchets et leur gestion dans la Commune.

## **PROMOTION, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SPORTIF**

### **Economie**

Des rencontres régulières ont eu lieu notamment avec les représentants de l'ARCAM et du DELP pour renforcer les relations avec les entreprises, commerces, etc. de Lonay.

Un événement économique a été organisé le 6 avril 2022 regroupant la Municipalité et les entreprises locales. Ce rendez-vous a été l'occasion pour les Municipaux de se présenter et de rencontrer les entrepreneurs de Lonay.

La Municipalité souhaite réitérer l'expérience en 2023 et pouvoir en faire un rendez-vous annuel.

### **Sport**

Comme indiqué en préambule, le sport a été ajouté aux dicastères de M. Vincent Antonioli. La réflexion a été menée par la Municipalité dans le cadre de la participation du Municipal au gremium concernant le sport régional. Ce groupe de travail vise à développer le sport dans son ensemble, ainsi que les infrastructures y relatives, au sein des communes de notre région.

## CONCLUSIONS GÉNÉRALES

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules (préavis) séparés, ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des différents services ainsi que les Conseillères et Conseillers communaux pour le travail accompli ensemble en 2022.

## DÉCISIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Lonay

- vu le préavis n° 05/2023, rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2022,
- vu le rapport de la Commission de gestion,
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'approuver le rapport de gestion 2022 de la Municipalité,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2022.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 mai 2023 pour être soumis au Conseil communal.

**Au nom de la Municipalité**

La Vice-Syndique :

C. Détraz



Le Secrétaire municipal :

A. Bannwart

Lonay, le 8 mai 2023

## INDEX DES ABRÉVIATIONS

AISMLE	Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs
AJEMA	Réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne
AMICUS	Banque de données de chiens
ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
ARCAM	Association de la région Cossonay Aubonne Morges (District de Morges)
ASP	Assistant de sécurité publique
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVCD	Association Vaudoise des Communes Délégatrices
AVPN	Alliance Vaudoise Pour la Nature
CDD / CDI	Contrat de durée déterminée / contrat de durée indéterminée
CFF	Chemins de Fer Fédéraux
CoDir	Comité directeur
COPOL	Comité de politique régionale
CP	Code pénal suisse
DAP	Détachement d'appui (groupe de sapeurs-pompiers au bénéfice d'une formation de base)
DCIRH	Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines
DELPE	Association pour la promotion économique des entreprises et commerçants de Denges, Echandens, Lonay, Préverenges
DGE	Direction générale de l'environnement (Service cantonal)
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
DPS	Détachement de Premier Secours (unité de première intervention du SIS Morget)
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EPSP	Etablissement primaire et secondaire Préverenges et environs
EPT	Equivalent Emploi Plein Temps
ERM	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
HarmoS	Accord intercantonal sur l'harmonisation scolaire de la scolarité obligatoire
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, modifiée en 2015
LDCV	Loi sur le droit de cité vaudois
LStup	Loi fédérale sur les stupéfiants
MBC	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
OAJE	Office pour l'Accueil de Jour des Enfants (service cantonal)
OFT	Office Fédéral des Transports
OI	Organes d'intervention (du SIS)
ORPC	Organisation régionale de la Protection civile
PACom	Plan d'Affectation Communal
PA En Carouge	Plan d'Affectation En Carouge
PCi	Protection civile, District de Morges
PDCn	Plan directeur cantonal
PECC	Plan Energie et Climat Communal
PGA	Plan général d'affectation
POCAMA	Police cantonale, cellule manifestations
PPA	Plan partiel d'affectation
PRU	Point de rencontre d'urgence
RC80	Route Cantonale 80 (Route de Denges)
RPGA	Règlement du plan général d'affectation
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistique
SIS	Service incendie et secours
STPS	Sécurité au Travail et Protection de la Santé
STEP	Station d'épuration Morges (ERM)
STREL	Station de relevage (pompes intermédiaires avant STEP)
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
UCV	Union des Communes vaudoises

